

Nano Plore

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices clos les 30 juin 2023 et 2022





Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de NanoXplore inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de NanoXplore inc. et de ses filiales (collectivement, la Société) aux 30 juin 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 30 juin 2023 et 2022;
- les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes aux états financiers consolidés, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Place de la Cité, Tour Cominar, 2640, boulevard Laurier, bureau 1700, Québec (Québec) Canada G1V 5C2
Tél. : +1 418 522-7001, Téléc. : +1 418 522-5663, ca_quebec_main_fax@pwc.com



Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 30 juin 2023. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit

Évaluation des immobilisations incorporelles acquises de l'acquisition des actifs nets de VoltaXplore inc. (VoltaXplore)

Voir la note 2, Résumé des principales méthodes comptables, et la note 4a), Acquisition d'actifs et regroupement d'entreprises, des états financiers consolidés.

En 2021, NanoXplore et Martinrea Innovation Developments inc. (Martinrea), ont formé une coentreprise par l'intermédiaire de VoltaXplore. Le 24 mars 2023, NanoXplore inc. a acheté la participation de 50 % de Martinrea dans VoltaXplore pour une contrepartie globale en actions de 9 987 586 \$. L'acquisition de VoltaXplore a été enregistrée comme une acquisition d'actifs. La juste valeur des immobilisations incorporelles acquises est de 6 717 680 \$.

La direction a exercé un jugement important dans l'estimation de la juste valeur des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition des actifs de VoltaXplore.

Pour estimer la juste valeur des immobilisations incorporelles acquises, la direction a principalement utilisé la méthode de l'exemption de redevances.

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

Test de la façon dont la direction détermine la juste valeur des immobilisations incorporelles acquises, en effectuant ce qui suit :

- Lecture du contrat d'achat.
- Évaluation du caractère raisonnable des revenus prévus considérant les données d'industrie, le contrat approprié et la capacité de production de l'usine.
- Avec l'aide de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine de l'évaluation :
 - Évaluation du caractère approprié de la méthode de l'exemption de redevances;
 - Vérification de l'exactitude mathématique des calculs qui sous-tendent les estimations de la juste valeur;
 - Évaluation du caractère raisonnable des données sous-jacentes utilisées pour l'évaluation;
 - Évaluation du caractère raisonnable du taux de redevances et du taux d'actualisation en les comparant aux données d'industrie.



Question clé de l'audit

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Les hypothèses importantes utilisées par la direction pour estimer la juste valeur des immobilisations incorporelles acquises sont le taux de redevance, les revenus prévus et le taux d'actualisation.

Nous avons considéré cette question comme une question clé de l'audit en raison de la part importante de jugement exercé par la direction dans l'estimation de la juste valeur des immobilisations incorporelles acquises, y compris lors de la formulation d'hypothèses importantes. Il en découle un degré élevé de jugement, de subjectivité et d'effort de la part de l'auditeur dans l'exécution des procédures et l'évaluation des éléments probants relatifs aux hypothèses importantes utilisées par la direction. De plus, les travaux d'audit ont nécessité le recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine de l'évaluation.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous conformons aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

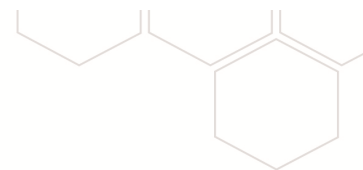


L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est François Berthiaume.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Québec (Québec), Canada
Le 11 septembre 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A125971



États consolidés de la situation financière

Aux 30 juin (En dollars canadiens)	2023 \$	2022 \$
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	36 210 495	51 232 068
Créances et actifs sur contrat [Note 5, 11]	20 605 741	21 077 868
Stocks [Note 6]	17 280 115	17 507 812
Charges payées d'avance et autres actifs	1 333 035	1 132 896
	75 429 386	90 950 644
Actifs non courants		
Dépôts de location	246 285	182 792
Dépôts sur équipement	799 989	—
Participation dans une coentreprise [Note 7]	—	4 238 774
Actifs au titre de droits d'utilisation [Note 8a]	8 997 822	8 381 031
Immobilisations corporelles [Note 8b]	61 824 268	54 329 195
Immobilisations incorporelles [Note 9a]	14 522 038	7 256 340
Goodwill [Note 9b]	1 919 673	1 919 673
Actif d'impôt différé [Note 16]	1 506 342	833 478
Total de l'actif	165 245 803	168 091 927
Passif et capitaux propres		
Passifs courants		
Emprunts bancaires [Note 12]	1 478 300	4 648 900
Fournisseurs et charges à payer [Note 10]	19 868 734	17 029 869
Passifs sur contrat [Note 11]	1 016 019	536 060
Partie courante des obligations locatives [Note 12]	2 805 990	2 490 911
Partie courante de la dette à long terme [Note 12]	4 558 624	3 168 932
	29 727 667	27 874 672
Passifs non courants		
Solde du prix d'achat d'acquisition d'entreprises [Note 4c]	—	956 014
Passifs au titre des prestations déterminées [Note 13]	572 463	296 817
Obligations locatives [Note 12]	12 412 813	12 742 004
Dette à long terme [Note 12]	3 317 264	6 281 882
Passif d'impôt différé [Note 16]	2 939 526	2 409 143
Total du passif	48 969 733	50 560 532
Capitaux propres		
Capital-actions [Note 14a]	180 308 703	169 354 272
Réserves [Note 14b]	4 999 662	4 185 185
Montant cumulé des écarts de change	34 552	12 070
Déficit	(69 066 847)	(56 020 132)
Total des capitaux propres	116 276 070	117 531 395
Total du passif et des capitaux propres	165 245 803	168 091 927

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

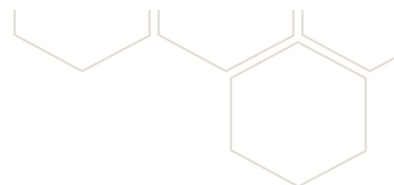
Approuvé au nom du conseil d'administration

Sorush Nazarpour

Sorush Nazarpour

Benoit Gascon

Benoit Gascon

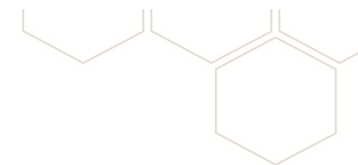


États consolidés du résultat net et du résultat global

Exercices clos les 30 juin (En dollars canadiens)	2023 \$	2022 \$
Revenus		
Revenus de client [Note 15]	122 700 485	92 333 826
Autres revenus [Note 15]	1 156 686	1 973 333
	123 857 171	94 307 159
Coût des marchandises vendues et charges d'exploitation		
Coût des marchandises vendues [Note 15]	101 414 290	82 955 562
Frais de recherche et développement [Note 15]	3 411 718	3 578 722
Frais généraux, de vente et d'administration [Note 15]	20 005 050	16 398 562
Rémunération fondée sur des actions	1 118 772	698 885
Amortissement des immobilisations corporelles (production)	5 873 873	5 273 039
Amortissement des immobilisations corporelles (autres)	1 784 886	1 341 725
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 231 673	761 298
Écart de change	725 221	233 503
	135 565 483	111 241 296
Résultat d'exploitation	(11 708 312)	(16 934 137)
Profit (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	(131 974)	1 923 352
Intérêts sur emprunts bancaires et dette à long terme	(846 111)	(608 960)
Intérêts théoriques sur obligations locatives	(626 675)	(610 885)
Revenus d'intérêts	1 536 128	458 244
Quote-part de la perte de la coentreprise [Note 7]	(1 059 880)	(744 285)
Résultat avant impôt	(12 836 824)	(16 516 671)
Impôts sur le résultat exigibles	(80 901)	(40 540)
Impôts sur le résultat différés	119 551	1 016 617
	38 650	976 077
Résultat net	(12 798 174)	(15 540 594)
Autres éléments du résultat global		
<i>Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net :</i>		
Écart de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères	22 482	(76 103)
<i>Éléments qui ne seront jamais reclassés en résultat net :</i>		
Avantages de retraite – gains (pertes) actuariels, montant net [Note 13]	(248 541)	569 644
Résultat global	(13 024 233)	(15 047 053)
Résultat par action		
De base et dilué	(0,08)	(0,10)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (de base et dilué)	166 602 592	160 559 612

Compte tenu de la perte constatée pour les exercices, les options d'achat d'actions ont été exclues du calcul du résultat dilué par action en raison de leur effet anti-dilutif.

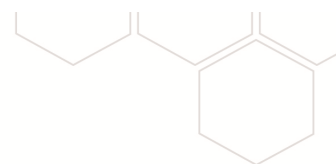
Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés



États consolidés des variations des capitaux propres

(En dollars canadiens)	Nombre d'actions ordinaires	Capital-actions \$	Réserves \$	Montant cumulé des écarts de change \$	Déficit \$	Capitaux propres \$
Solde au 30 juin 2021	157 930 059	140 067 376	3 880 555	88 173	(41 049 182)	102 986 922
Résultat net	—	—	—	—	(15 540 594)	(15 540 594)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(76 103)	569 644	493 541
Résultat global	—	—	—	(76 103)	(14 970 950)	(15 047 053)
Émission d'actions ordinaires (après les coûts de transaction de 2 004 968 \$) [Note 14a]	6 522 000	27 996 232	—	—	—	27 996 232
Exercice d'options d'achat d'actions [Note 14b]	771 466	1 290 664	(394 255)	—	—	896 409
Rémunération fondée sur des actions	—	—	698 885	—	—	698 885
Solde au 30 juin 2022	165 223 525	169 354 272	4 185 185	12 070	(56 020 132)	117 531 395
Résultat net	—	—	—	—	(12 798 174)	(12 798 174)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	22 482	(248 541)	(226 059)
Résultat global	—	—	—	22 482	(13 046 715)	(13 024 233)
Émission d'actions ordinaires (après les coûts de transaction de 24 650 \$) [Note 14a]	3 420 406	9 962 936	—	—	—	9 962 936
Exercice d'options d'achat d'actions [Note 14b]	734 500	991 495	(304 295)	—	—	687 200
Rémunération fondée sur des actions	—	—	1 118 772	—	—	1 118 772
Solde au 30 juin 2023	169 378 431	180 308 703	4 999 662	34 552	(69 066 847)	116 276 070

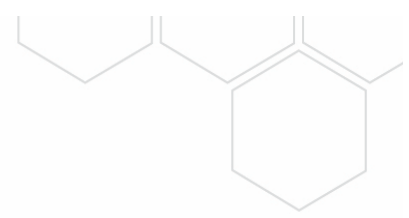
Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés



Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Exercices clos les 30 juin (En dollars canadiens)	2023 \$	2022 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Résultat net	(12 798 174)	(15 540 594)
Éléments hors trésorerie :		
Amortissement	8 890 432	7 376 062
Rémunération fondée sur des actions	1 118 772	698 885
Quote-part de la perte de la coentreprise	1 059 880	744 285
Intérêts théoriques sur obligations locatives	626 675	610 885
Intérêts théoriques sur dette à long terme	112 507	225 341
Autres charges financières	60 826	26 173
Impôts sur le résultat différés	(119 551)	(1 016 617)
Perte (profit) sur cession d'immobilisations corporelles	131 974	(1 923 352)
Écart entre les montants déboursés au titre des avantages du personnel et les charges de la période	(1 432)	52 433
Variation nette de la juste valeur des dérivés de couverture de change	(336 757)	605 498
Écart de change latent	(343 346)	(274 972)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :		
Créances et actifs sur contrat	822 158	(4 556 084)
Stocks	420 876	(4 085 353)
Charges payées d'avance et autres actifs	(100 419)	(442 903)
Fournisseurs et charges à payer	2 442 185	(948 180)
Impôts sur le résultat à payer	—	(461 315)
Passifs sur contrat	459 798	(1 204 773)
	2 446 404	(20 114 581)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission d'actions ordinaires	—	30 001 200
Coûts de transaction	(24 650)	(2 004 968)
Exercice d'options d'achat d'actions	687 200	896 409
Variation des emprunts bancaires	(3 300 000)	2 955 000
Émission de la dette à long terme	—	1 539 094
Incitatif reçu pour les obligations locatives	—	1 253 921
Remboursement des obligations locatives	(3 257 386)	(2 878 424)
Remboursement de la dette à long terme	(1 769 877)	(5 215 070)
	(7 664 713)	26 547 162
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation de dépôts de location	4 415	(124 748)
Acquisition d'entreprises, nette de la trésorerie acquise [Note 4c]	—	(6 830 534)
Trésorerie acquise dans une acquisition d'actifs payée en émission d'actions ordinaires [Note 4a]	329 823	—
Remboursement du solde du prix d'achat d'acquisition d'entreprises [Note 4c]	(1 000 000)	(2 051 304)
Participation dans une coentreprise	—	(1 000 000)
Avances à une coentreprise	(1 000 000)	—
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(1 761 773)	(761 072)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(5 844 139)	(3 297 613)
Variation de dépôts sur équipement	(563 698)	—
Cession d'immobilisations corporelles	—	8 325 052
	(9 835 372)	(5 740 219)
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(15 053 681)	692 362
Effet net des variations de taux de change sur la trésorerie	32 108	15 123
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	51 232 068	50 524 583
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	36 210 495	51 232 068
Intérêts sur emprunts bancaires, dette à long terme et obligations locatives payés	1 473 916	1 232 524
Acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les fournisseurs et charges à payer	256 200	78 806
Acquisitions d'immobilisations corporelles payées par des dépôts sur équipement	—	291 077
Montant inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie se composant de certificats de placement garanti portant intérêt au taux de 5,16 % et ayant une durée de 60 jours [2022 - Néant]	25 000 000	—

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés



[Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en dollars canadiens]

1. NATURE DES ACTIVITÉS

NanoXplore Inc., et ses filiales (collectivement, « NanoXplore » ou la « Société »), est une société de graphène, un manufacturier et un fournisseur de poudre de graphène à haut volume pour usage dans les marchés industriels. La Société fournit également des produits de composite et des produits de plastique enrichis de graphène standards et sur mesure à plusieurs clients dans les domaines du transport, de l'emballage et de l'électronique, ainsi que dans d'autres secteurs industriels. La Société est également un fabricant de batteries Li-ion enrichies au silicium-graphène pour les marchés des véhicules électriques et du stockage de réseau. NanoXplore a été constituée par fusion en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* par certificat de fusion daté du 21 septembre 2017 et son siège social est situé au 4500 boulevard Thimens, Montréal (Québec), Canada.

La Société a deux secteurs à présenter en fonction des produits : matériaux avancés, plastiques et produits composites et cellules de batterie [Note 20].

Le 15 juillet 2021, NanoXplore Inc. est passée de la Bourse de croissance TSX de Toronto à la Bourse de Toronto. Les titres de NanoXplore sont toujours négociés sous le symbole « GRA » et également sur l'OTCQX sous le symbole « NXPX ».

Les états financiers consolidés de NanoXplore pour les exercices clos les 30 juin 2023 et 2022 ont été revus et approuvés et leur publication a été autorisée par le Conseil d'administration de la Société, le 11 septembre 2023.

MACROÉCONOMIE ET PROBLÈMES DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

La pandémie de COVID-19 et ses effets collatéraux néfastes sur l'approvisionnement en matériaux et sur la disponibilité de la main-d'œuvre ainsi que le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine continuent de faire partie du paysage macroéconomique actuel. Au cours des derniers mois, les effets défavorables qui en ont résulté se sont stabilisés et perturbent moins nos opérations qu'auparavant. Une détérioration importante de l'un ou l'autre de ces éléments pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités et les résultats d'exploitation de la Société. La Société s'attend à pouvoir continuer à réagir face à ces perturbateurs externes de manière réfléchie, prudente et résolue en mettant l'accent sur la santé et la sécurité, la conservation de la trésorerie et le maintien de sa position de liquidité.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers consolidés conformes aux IFRS, y compris les chiffres comparatifs, à l'exception de ce qui est indiqué à la note 3.

BASE D'ÉVALUATION

Les présents états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique.

BASE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la Société, ainsi que ceux des entités suivantes :

a) *Filiales*

Les filiales sont des entités dont la Société détient le contrôle. Il y a contrôle lorsque la Société est exposée, ou a droit, à des rendements variables en raison de son engagement dans l'entité et lorsqu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur les activités de celle-ci.

Les filiales sont consolidées entièrement à partir de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle, et elles continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle survient la perte du contrôle.

La Société détient les filiales suivantes :

Filiales	Secteur à présenter
NanoXplore Switzerland Holding SA (« NanoXplore Switzerland »), basée en Suisse, avec une participation de 100 % [2022 – 100 %]. NanoXplore Switzerland détient 100 % de CEBO Injections SA (« CEBO »);	Matériaux avancés, plastiques et produits composites
NanoXplore Holdings USA, Inc (« NanoXplore Holdings USA »), basée aux États-Unis, avec une participation de 100 % [2022 – 100%]. NanoXplore Holdings USA détient 100 % de NanoXplore USA, Inc;	Matériaux avancés, plastiques et produits composites
Sigma Industries Inc. (« Sigma »), basée au Canada, avec une participation de 100 % [2022 – 100 %]. Sigma a deux filiales actives entièrement détenues: Faroex Ltd., basée au Manitoba, et René Matériaux Composites Ltée, basée au Québec. René Matériaux Composites Ltée a une filiale active entièrement détenue: RMC Advanced Technologies Inc., basée aux États-Unis;	Matériaux avancés, plastiques et produits composites
Canuck Compounders Inc. (« Canuck »), basée au Canada, avec une participation de 100 % [2022 – 100 %];	Matériaux avancés, plastiques et produits composites
VoltaXplore Inc. (« VoltaXplore »), basée au Canada, avec une participation de 100 % [2022 – 50 %].	Cellules de batterie

L'ensemble des opérations, des soldes, des revenus et des charges résultant de transactions intragroupe de la Société sont éliminés. Les profits et pertes résultant de transactions intragroupe comptabilisés à l'actif sont également éliminés au moment de la consolidation.

b) Coentreprise

Une coentreprise est un accord contractuel par lequel la Société s'engage avec d'autres parties à entreprendre une activité économique soumise à un contrôle conjoint, c'est-à-dire que les décisions stratégiques financières et opérationnelles relatives aux activités de la coentreprise nécessitent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les participations dans des coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part du bénéfice (de la perte) des coentreprises est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net et du résultat global. La direction examine périodiquement ses coentreprises, pour tout indice de perte de valeur. La Société n'avait aucune coentreprise au 30 juin 2023 [2022 – Une].

MONNAIE ÉTRANGÈRE

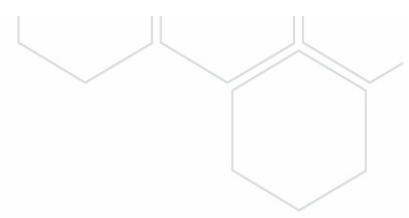
a) Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de NanoXplore est le dollar canadien. La monnaie fonctionnelle est déterminée pour chacune des entités de la Société, et les éléments inclus dans les états financiers consolidés de chaque entité sont comptabilisés dans cette monnaie fonctionnelle. Toutes les filiales utilisent le dollar canadien comme monnaie fonctionnelle, sauf NanoXplore Switzerland et CEBO, qui utilisent le franc suisse (« CHF ») et RMC Advanced Technologies Inc., NanoXplore Holdings USA et NanoXplore USA Inc. qui utilisent le dollar américain (« \$ US »). Les actifs et les passifs des filiales étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs états des résultats sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

b) Transactions et soldes

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires, ainsi que les revenus et les charges libellés en devises étrangères sont convertis en monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date à laquelle la transaction survient. Les profits ou pertes de change en résultant sont constatés aux états consolidés du résultat net et du résultat global.

Les profits ou pertes de change sont présentés aux états consolidés du résultat net et du résultat global sous le poste « Écart de change ».



REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition correspond à la totalité de contrepartie transférée, évaluée à la juste valeur à la date de l'acquisition, et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise. La date de l'acquisition est la date à laquelle la Société obtient le contrôle de l'entité acquise, soit généralement la date à laquelle la contrepartie est transférée, et que la Société acquiert les actifs et reprend les passifs de l'entité acquise. Selon la méthode de l'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à leur juste valeur respective à la date d'acquisition. Les coûts d'acquisition sont constatés en charges lorsqu'ils sont engagés et inclus dans les frais généraux, de vente et d'administration.

Une entreprise se compose d'intrants, y compris les actifs non courants, et de processus, notamment les processus opérationnels, qui, lorsqu'appliqués aux intrants ont la capacité de créer des extrants qui génèrent un rendement pour la Société et ses actionnaires. Une entreprise comprend également les actifs et les passifs qui n'ont pas nécessairement tous les intrants et processus nécessaires pour produire des extrants, mais qui peuvent être intégrés aux intrants et processus de la Société pour créer des extrants. Quand la Société acquiert un ensemble d'activités ou autres, qui n'ont pas nécessairement d'extrait déterminé, la Société se base sur d'autres facteurs pour déterminer s'il s'agit d'une acquisition d'entreprise. Elle doit notamment se demander si l'ensemble des activités ou des actifs i) ont commencé les activités principales prévues, ii) ont des employés, des droits de propriété intellectuelle et d'autres intrants et processus qui peuvent être utilisés avec ces intrants, iii) suivent un plan pour produire des extrants et iv) pourront accéder à une clientèle qui achètera les extrants. Tous ces facteurs ne doivent pas nécessairement être présents pour qu'un ensemble intégré d'activités soit considéré comme une entreprise.

COMPTABILISATIONS DES REVENUS

Les revenus incluent les revenus liés à la vente de produits fabriqués et aux contrats de fabrication d'outillages ainsi que les autres revenus et sont comptabilisés aux montants prévus dans les contrats de clients. Les revenus liés à la vente de produits fabriqués sont comptabilisés quand les produits sont livrés aux clients, c'est-à-dire au moment où le contrôle du produit est transféré, et quand toutes les obligations envers le client sont remplies, de sorte que ce dernier soit en mesure d'accepter le produit. Les revenus liés aux contrats d'outillage sont comptabilisés en fonction de l'avancement des travaux. Des créances sont comptabilisées quand les produits sont livrés ou quand les services sont rendus, puisque c'est uniquement à ce moment que la contrepartie n'est assortie d'aucune condition, seul l'écoulement du temps étant requis avant que le paiement ne soit exigible. La Société ne prévoit pas avoir de contrats pour lesquels la période comprise entre le transfert des produits ou des services et le paiement du client excède un an. En conséquence, la Société n'ajuste pas les prix de transaction pour tenir compte de la valeur temps de l'argent. Les paiements en trésorerie reçus ou les avances exigibles à la suite d'arrangements contractuels sont comptabilisés comme obligations contractuelles jusqu'à ce que les conditions de comptabilisation des revenus aient été remplies.

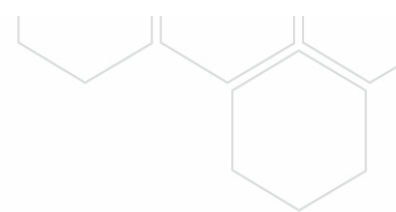
Si la Société a constaté des revenus, mais n'a pas émis de facture, le droit à contrepartie sera constaté à de titre d'actifs sur contrat au poste des créances et actifs sur contrat dans les états consolidés de la situation financière de la Société. L'actif contractuel sera transféré dans les comptes clients à l'émission de la facture, ce qui indique que le droit au paiement n'est plus assorti de conditions. Si des paiements sont reçus ou des factures sont émises à un client, avant la prestation de service, la Société comptabilisera un passif sur contrat, au poste Passifs sur contrat dans les états consolidés de la situation financière de la Société. Le passif sur contrat est transféré dans les revenus une fois que les services connexes sont réputés avoir été rendus.

Les autres revenus incluent principalement l'aide financière gouvernementale.

AIDE FINANCIÈRE GOUVERNEMENTALE

La Société reçoit périodiquement une aide financière gouvernementale dans le cadre de programmes incitatifs gouvernementaux et grâce aux crédits d'impôt à l'investissement remboursables. L'aide financière gouvernementale, autre que les crédits d'impôt à l'investissement non remboursables, est comptabilisée initialement comme des subventions différées à leur juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les fonds seront reçus, et que la Société répondra à tous les critères associés à l'octroi des fonds. Les revenus sont constatés en tant qu'autres revenus dans les états consolidés du résultat net et du résultat global lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les fonds seront reçus.

Les crédits d'impôt à l'investissement non remboursables sont comptabilisés en réduction de l'impôt sur le résultat dans l'état consolidé du résultat et du résultat global lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront reçus et que la Société se conformera aux conditions associées à l'aide et dans la mesure où il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles sur lesquels les crédits d'impôt à l'investissement non remboursables pourront être utilisés.



TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts auprès des banques et d'autres placements à court terme très liquides dont l'échéance initiale est de trois mois ou moins, ou qui peuvent être rachetés à tout moment sans pénalité.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers sont constatés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie provenant des actifs ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est libérée, annulée ou expirée.

La Société classe ses instruments financiers parmi les catégories décrites ci-après :

a) *Actifs financiers au coût amorti*

Les actifs financiers au coût amorti comprennent la trésorerie et équivalents de trésorerie et les comptes clients et autres créances. Les actifs financiers de la Société au coût amorti sont inclus dans les actifs courants en raison de leur nature à court terme. Les actifs financiers au coût amorti sont comptabilisés initialement au montant que l'on s'attend à recevoir, diminué, si celui-ci est élevé, d'un escompte afin de ramener les actifs financiers à leur juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif diminué d'une provision pour dépréciation. Pour les comptes clients, la Société applique l'approche simplifiée permise par IFRS 9, qui exige que les pertes attendues sur la durée de vie soient comptabilisées à partir de la comptabilisation initiale des créances. La Société suppose qu'il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit pour les instruments à faible risque de crédit.

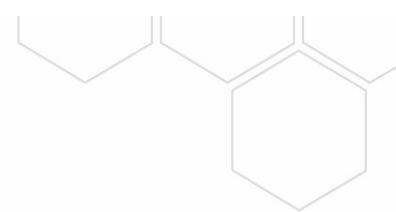
b) *Passifs financiers au coût amorti*

Les passifs financiers au coût amorti comprennent les emprunts bancaires, les fournisseurs et charges à payer et la dette à long terme. Les passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés au montant à payer, diminué, si celui-ci est élevé, d'un escompte afin de ramener les dettes à leur juste valeur. Par la suite, les fournisseurs et charges à payer sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont classés en tant que passifs courants si le paiement est exigible dans les 12 mois. Sinon, ils sont présentés comme des passifs non courants.

c) *Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net*

Une méthode de comptabilisation précise est requise pour les dérivés désignés comme instruments de couverture dans les relations de couverture de flux de trésorerie ou dans un investissement net dans des établissements à l'étranger. Pour pouvoir utiliser la comptabilité de couverture, certaines conditions strictes doivent être remplies par les instruments de couverture soit, une documentation appropriée, la probabilité d'occurrence de la transaction de couverture et l'efficacité de la couverture. Les instruments dérivés utilisés dans la comptabilité de couverture sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont par la suite comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière. Dans la mesure où la couverture est efficace, les profits ou pertes sur dérivés désignés comme instruments de couverture dans les relations de couverture de flux de trésorerie ou dans un investissement net dans des établissements à l'étranger sont comptabilisés au poste Autres éléments du résultat global dans le Montant cumulé des écarts de change. Toute inefficacité de la relation de couverture est constatée immédiatement dans les états consolidés du résultat net.

Au moment où l'élément couvert a une incidence sur le résultat net, tout profit précédemment comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé des capitaux propres aux états consolidés du résultat net et présenté comme un ajustement de reclassement dans les autres éléments du résultat global. Cependant, si un actif ou un passif non financier est comptabilisé à la suite de la transaction couverte, les profits et les pertes précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont inclus dans l'évaluation initiale de l'élément couvert. Si une transaction prévue n'est plus attendue ou si l'instrument de couverture devient inefficace, tout profit ou toute perte connexe comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est immédiatement transféré aux états consolidés du résultat net. Tous les autres instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.



La Société n'a pas fourni la documentation requise concernant l'identification, la désignation et l'efficacité des contrats de change à terme conformément à la comptabilité de couverture. Par conséquent, les contrats de change à terme de la Société qui sont utilisés pour couvrir les ventes prévues libellées en devises sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits ou pertes de change sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

STOCKS

Les stocks sont présentés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré ou celle du premier entré premier sorti, selon la nature des stocks. Les coûts incluent toutes les charges directement attribuables au processus de fabrication ainsi que des tranches appropriées des frais généraux de production associés selon une capacité d'exploitation normale. La valeur de réalisation nette représente le prix de vente estimé dans le cours normal des affaires moins les coûts de transaction et les frais de vente associés. Lorsque les circonstances ayant préalablement incité la Société à déprécier les stocks en deçà de leur coût n'existent plus ou lorsqu'une hausse de la valeur de réalisation nette est manifeste, en raison de nouvelles circonstances économiques, le montant de la dépréciation est repris (c.-à-d., la reprise est limitée au montant de la dépréciation initiale) de sorte que la nouvelle valeur comptable correspond au coût ou à la valeur de réalisation nette révisée, selon le moins élevé de ces montants.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire sur la durée utile de vie estimative de l'actif, compte tenu de toute valeur résiduelle. L'amortissement se détaille comme suit :

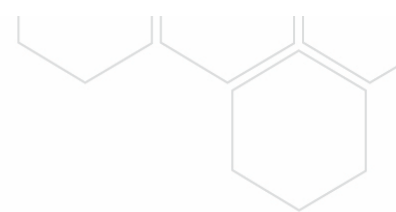
Terrain	Non amorti
Bâtiment	20 à 35 ans
Équipements de production	2 à 25 ans
Améliorations locatives	Durée de la location
Matériel de laboratoire, ordinateurs, mobilier de bureau et matériel roulant	2 à 10 ans

Les valeurs résiduelles, méthodes d'amortissement et durées de vie utile des actifs sont revues annuellement et ajustées au besoin. Une immobilisation est décomptabilisée lors de sa cession ou lorsqu'aucun avantage économique futur ne devrait découler de son utilisation continue. Tout profit ou perte découlant de la cession d'un actif, à savoir la différence entre le produit net de la cession et la valeur comptable de l'actif, est comptabilisé en tant que profit ou perte aux états consolidés du résultat net et du résultat global. Lorsqu'une immobilisation est constituée d'un amalgame de composantes importantes ayant des durées de vie utile différentes, les composantes sont comptabilisées séparément sous forme d'immobilisations corporelles distinctes. Les charges engagées pour remplacer une composante d'une immobilisation corporelle qui est comptabilisée séparément, y compris les charges liées aux inspections et aux révisions majeures, sont inscrites à l'actif.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles qui sont acquises séparément sont initialement comptabilisées au coût. Le coût des immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé à la juste valeur à la date de l'acquisition. À la suite de la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût moins le cumul de l'amortissement et des pertes de valeur, le cas échéant. La durée de vie utile des immobilisations incorporelles est évaluée comme étant soit déterminée ou indéterminée.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties selon leur durée de vie utile et font l'objet d'un test de dépréciation chaque fois qu'il y a une indication que l'immobilisation incorporelle peut s'être dépréciée. La période d'amortissement et la méthode d'amortissement pour les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie déterminée sont revues à chaque date de clôture. Des changements de la durée de vie utile attendue ou de la consommation des avantages économiques futurs de l'actif sont considérés comme des facteurs modifiant la période ou la méthode d'amortissement, le cas échéant, et sont traités comme des changements d'estimations comptables. La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée est constatée dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.



Les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées au coût et sont amorties en utilisant la méthode et les durées de vie utile suivantes :

Relation client	Linéaire	10 ans
Technologie	Linéaire	10 ans
Brevets, licences et logiciels	Linéaire	5 et 10 ans

GOODWILL

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie d'une acquisition par rapport à la juste valeur estimée des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition. Le goodwill n'est pas assujéti à l'amortissement et sa valeur est présentée au coût moins le cumul des pertes de valeur. Il est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si les circonstances portent à croire qu'une dépréciation doit être constatée.

Aux fins des tests de dépréciation, un goodwill est attribué à chaque unité génératrice de trésorerie (« UGT ») qui devrait bénéficier de synergies générées par le regroupement d'entreprises. Les UGT pour lesquelles un goodwill a été attribué sont soumises à des tests de dépréciation annuellement ou plus ou plus fréquemment si les circonstances portent à croire que la valeur comptable ne pourra être recouvrée. Si la valeur la plus élevée entre la juste valeur recouvrable de la juste valeur de l'UGT moins son coût de vente et la valeur d'utilité est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est attribuée d'abord pour réduire la valeur comptable de tout goodwill attribué à l'unité puis aux autres actifs de l'unité au prorata sur la base de la valeur comptable de chaque actif de l'unité. Une dépréciation pour un goodwill ne peut être reprise au cours d'une période ultérieure.

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs non financiers sont soumis à un test de dépréciation s'il existe une indication que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer s'il y a une dépréciation. Lorsque l'actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendants des autres actifs, la Société estime la valeur recouvrable du groupe d'actifs auquel appartient l'actif.

La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Pour établir la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle, en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif ou d'un groupe d'actifs est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable est alors ramenée à sa valeur recouvrable. La dépréciation est aussitôt comptabilisée à titre d'amortissement additionnel. En cas de reprise ultérieure d'une dépréciation, la valeur comptable est augmentée à l'estimation révisée de la valeur recouvrable, mais uniquement dans la mesure où celle-ci n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune dépréciation n'avait été comptabilisée auparavant. Une reprise est comptabilisée en réduction de la charge d'amortissement de la période.

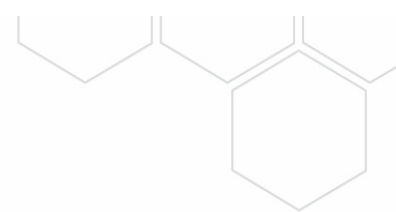
FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de développement sont passés en charges dans les états du résultat net et du résultat global dans la période où elles sont engagées, à moins que certains critères soient remplis.

Une immobilisation incorporelle générée en interne résultant du développement (ou de la phase de développement d'un projet interne) doit être comptabilisée si, et seulement si, tous les éléments suivants ont été démontrés :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;
- la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle;
- la capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

À ce jour, la Société n'a comptabilisé à l'actif aucuns frais de développement.



Les frais de recherche et de développement présentés aux états consolidés du résultat net et du résultat global comprennent les coûts de production de graphène et les frais de vente et de recherche sur les propriétés du graphène. Ils incluent également les frais de consultants externes pour les activités de recherche sur le graphène, la rémunération des employés et les autres charges d'exploitation engagées dans le cadre des activités de recherche et développement.

CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location sont initialement évalués au coût puis amortis. L'évaluation initiale des coûts est déterminée par le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative, moins les incitatifs à la location à recevoir et les paiements de location effectués à la date de début ou avant, plus les coûts directs initiaux et les coûts de restauration. L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actuelle des paiements de location qui ne sont pas payés à la date de début, actualisés en utilisant le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location ou, si ce taux ne peut être facilement déterminé, le taux d'emprunt marginal de la Société. L'obligation locative est ensuite évaluée en utilisant un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant de l'obligation locative et est ensuite ajustée pour tenir compte des intérêts et des paiements de location. La Société a choisi de ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives pour les baux à court terme dont la durée est de 12 mois ou moins, et les baux visant des actifs de faible valeur. La Société comptabilise les paiements de location associés à ces contrats de location comme une charge selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

IMPÔTS

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net et du résultat global sauf dans la mesure où il se rapporte à des éléments comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt sur le résultat est également comptabilisé directement dans les autres éléments du résultat global ou des capitaux propres, respectivement.

L'impôt sur le résultat exigible est l'impôt attendu à payer sur le revenu imposable pour l'exercice aux taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière et tout ajustement de l'impôt à payer résultant des exercices précédents.

En général, l'impôt sur le résultat différé est comptabilisé en fonction des différences temporaires survenant entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, l'impôt sur le résultat différé n'est pas comptabilisé s'il résulte de la comptabilisation initiale d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de l'opération, n'affecte ni le résultat net comptable ni le résultat net imposable.

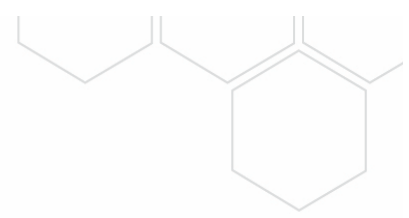
L'impôt sur le résultat différé est déterminé sur une base non actualisée aux taux d'imposition et les lois adoptées ou pratiquement en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière et qui devraient s'appliquer lorsque l'actif d'impôt différé est réalisé ou que le passif est réglé. L'actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible sur lequel les différences temporaires déductibles pourront être utilisées. L'actif et le passif d'impôt différé sont présentés comme non courants.

PROVISIONS

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation légale ou implicite actuelle résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour régler l'obligation et que le montant peut être estimé de façon fiable. Les provisions ne sont pas comptabilisées pour les pertes d'exploitation futures.

Lorsqu'il existe un certain nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie soit nécessaire lors du règlement est déterminée en fonction de la catégorie d'obligations dans son ensemble. Une provision est comptabilisée même si la probabilité d'une sortie à l'égard d'un élément compris dans la même catégorie d'obligations peut être faible.

Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des charges censées être nécessaires pour éteindre l'obligation à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'obligation. L'augmentation de la provision due à l'écoulement du temps est comptabilisée en charges d'intérêts.



AVANTAGES DU PERSONNEL FUTURS

La Société offre un régime de retraite à prestations déterminées à certains employés non canadiens. La charge de retraite nette est basée sur des calculs actuariels effectués annuellement par des actuaires indépendants à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées. Le calcul de la charge au titre des avantages du personnel repose sur des hypothèses comme le taux d'actualisation pour mesurer les obligations, la mortalité probable et la rémunération future prévue. Les résultats réels seront différents des résultats estimés d'après les hypothèses. La part acquise du coût des services passés résultant des modifications apportées au régime est immédiatement comptabilisée aux états consolidés du résultat net et du résultat global. La part non acquise est amortie sur une base linéaire sur la période résiduelle moyenne jusqu'à ce que les droits aux prestations deviennent acquis. Le passif comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations déterminées à la date de clôture diminuée de la juste valeur des actifs du régime, ainsi que des ajustements pour tenir compte du coût des services passés non comptabilisé. La valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations déterminées est calculée en actualisant les sorties de fonds futures estimatives à l'aide des taux d'intérêt des obligations de sociétés de qualité dont la durée jusqu'à l'échéance se rapproche de la durée du passif au titre des avantages de retraite connexe. L'ensemble des gains et des pertes actuariels découlant du calcul de la valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations déterminées et de la juste valeur des actifs du régime sont immédiatement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et inclus aux états consolidés du résultat net et du résultat global.

Si le fonds est en déficit au sens de la loi suisse, la fondation collective, responsable de la gestion du fonds, pourrait éventuellement demander une contribution égale de l'employeur, des salariés et des retraités, ce qui crée une obligation actuarielle selon IAS 19, et ce, même si la sortie de ressources économiques n'est pas probable.

Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations déterminées sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées, c'est-à-dire au fur et à mesure que le service lié aux employés est rendu.

CAPITAL-ACTIONS

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts additionnels directement attribuables à l'émission d'actions sont comptabilisés en déduction du produit dans les capitaux propres de la période au cours de laquelle les actions sont émises.

RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

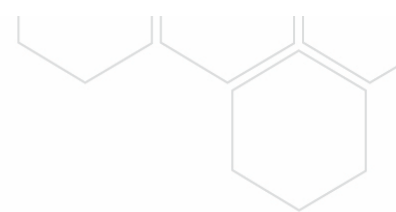
La juste valeur des options d'achat d'actions octroyées aux employés est comptabilisée en charges sur la période d'acquisition des droits avec une augmentation correspondante de la réserve. Une personne est considérée comme un employé lorsque la personne est un employé à des fins juridiques ou fiscales (employé direct) ou fournit des services similaires à ceux fournis par un employé direct, y compris les administrateurs de la Société. Les paiements fondés sur des actions à des non-salariés sont évalués à la juste valeur des biens ou services reçus ou à la juste valeur des instruments de capitaux propres émis, s'il est déterminé que la juste valeur des biens ou services ne peut être évaluée de manière fiable, et sont comptabilisés à la date à laquelle les produits ou services sont reçus.

La juste valeur est évaluée à la date d'attribution et comptabilisée sur la période au cours de laquelle les options d'achat d'actions sont acquises. La juste valeur des options attribuées est évaluée à l'aide du modèle d'évaluation des options Black Scholes, en prenant compte des modalités et d'attribution des options. La détermination de la juste valeur à la date d'attribution exige que la direction fasse des estimations, notamment sur le taux d'intérêt sans risque, la volatilité et la durée de vie moyenne pondérée prévue.

À chaque date clôture, le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre réel d'options d'achat d'actions qui devraient être acquises. Lors de l'exercice d'une option d'achat d'actions, tout montant lié à la valeur initiale de l'option d'achat d'actions, ainsi que le produit de l'exercice, sont reclassés de la réserve au capital-actions.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est fondé sur le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de la Société au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action reflète la dilution potentielle des équivalents d'actions ordinaires, comme les options d'achat d'actions en cours, dans le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, s'ils sont dilutifs.



ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS DE LA DIRECTION DANS L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES

Voici les jugements importants de la direction utilisés dans l'application des méthodes comptables de la Société qui ont l'incidence la plus importante sur les états financiers consolidés.

À plusieurs reprises lors de la préparation des états financiers consolidés, la direction pose des jugements, fait des estimations et formule des hypothèses concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des revenus et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues continuellement. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et dans toute période future affectée.

Les informations sur les jugements, estimations et hypothèses importants qui ont l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges sont présentées ci-dessous.

a) *Aide financière gouvernementale et RS&DE*

L'aide financière gouvernementale est comptabilisée comme autre revenu de l'exercice au cours duquel les coûts sont engagés, à condition que la Société soit raisonnablement certaine, selon le jugement de la direction, que l'aide gouvernementale sera reçue. L'aide financière gouvernementale doit être examinée et approuvée par l'administration fiscale et il est possible que les montants accordés diffèrent des montants enregistrés par la direction. Dans les cas où il serait raisonnable de croire que certains montants perçus devraient être remboursés, une provision est constituée.

b) *Acquisitions d'actifs et regroupement d'entreprises*

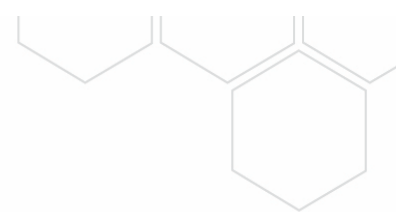
L'évaluation des actifs et passifs identifiables dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise implique des éléments des états de la situation financière de la société acquise, ainsi que des éléments qui n'ont pas été comptabilisés dans les états de la situation financière de la société acquise, tels que les relations client, qui devraient être évalués à la juste valeur. Dans des circonstances normales, étant donné que les prix du marché ne sont pas toujours disponibles pour les actifs et passifs à évaluer, différentes méthodes d'évaluation doivent être utilisées. Ces méthodes d'évaluation reposent sur un certain nombre d'hypothèses. Tous les éléments des états de la situation financière acquis lors d'un regroupement d'entreprises font donc l'objet d'estimations et de jugements.

La direction a exercé un jugement important dans l'estimation de la juste valeur des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition des actifs de VoltaXplore détaillée dans la note 4a. Pour estimer la juste valeur des immobilisations incorporelles acquises, la direction a principalement utilisé la méthode de l'exemption des redevances. Les hypothèses importantes utilisées par la direction pour estimer la juste valeur des immobilisations incorporelles sont le taux de redevance, les revenus prévus et le taux d'actualisation.

La direction a exercé un jugement important dans l'estimation de la juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles acquises dans le cadre du regroupement d'entreprises de Canuck détaillé dans la note 4c. Pour estimer la juste valeur des immobilisations corporelles acquises, la direction a utilisé principalement la méthode du coût amorti. Les hypothèses importantes utilisées par la direction pour estimer la juste valeur des immobilisations corporelles acquises comprenaient le coût de remplacement à neuf ou de reproduction à neuf, selon le cas, ainsi que les provisions pour désuétude. Pour estimer la juste valeur des immobilisations incorporelles acquises, la direction a utilisé la méthode des bénéfices excédentaires sur plusieurs périodes. Les hypothèses importantes utilisées par la direction pour estimer la juste valeur des immobilisations incorporelles acquises comprennent le taux de croissance des revenus et la marge du BAIIA.

c) *Dépréciation d'immobilisations corporelles et incorporelles et du goodwill*

Une perte de valeur est comptabilisée pour l'excédent de l'actif ou de l'UGT sur sa valeur recouvrable. Pour déterminer la valeur recouvrable, la direction estime les flux de trésorerie futurs attendus de chaque actif ou UGT et détermine un taux d'intérêt approprié afin de calculer la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Dans le processus de mesure des flux de trésorerie futurs attendus, la direction formule des hypothèses sur les bénéfices bruts futurs. Ces hypothèses se rapportent à des événements et circonstances futurs. Les résultats réels peuvent varier et entraîner des ajustements importants des actifs de la Société au cours des prochains exercices. Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation implique l'estimation de l'ajustement approprié au risque de marché et de l'ajustement approprié aux facteurs de risque propres à l'actif.



d) *Comptabilisation des revenus sur les contrats d'outillages distincts*

Les prix des contrats d'outillage sont généralement fixes; cependant, les changements de prix, les demandes de modification et les annulations de programmes peuvent avoir une incidence sur le montant final des produits comptabilisés à l'égard d'un contrat. Les produits sont comptabilisés au fur et à mesure de l'avancement des travaux, lesquels sont calculés en utilisant les coûts engagés à ce jour et le total des coûts estimatifs du contrat. Les coûts du contrat sont estimés au moment de la signature du contrat et sont revus à chaque fin de période. Des ajustements aux estimations initiales des coûts totaux du contrat sont souvent nécessaires au fur et à mesure que les travaux visés par le contrat progressent et que l'expérience est acquise, même si la portée des travaux visés par le contrat peut ne pas changer. Lorsque les estimations actuelles du produit total du contrat et du coût total du contrat indiquent une perte, une provision pour la perte totale du contrat est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la perte est déterminée. Les facteurs pris en compte pour arriver à la perte prévue sur un contrat comprennent, entre autres, les dépassements de coûts, les coûts non remboursables, les demandes de modification et les changements de prix potentiels.

e) *Macroéconomie et les problèmes de chaîne d'approvisionnement*

La pandémie de COVID-19 et ses effets collatéraux néfastes sur l'approvisionnement en matériaux et sur la disponibilité de la main-d'œuvre ainsi que le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine continuent de faire partie du paysage macroéconomique actuel; et leur incidence sur nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 30 juin 2023 a été limitée. Une détérioration importante de l'un ou l'autre de ces éléments pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités et les résultats d'exploitation de la Société. Les estimations et les hypothèses sur les événements futurs et leurs effets ne peuvent être déterminées avec certitude et nécessitent donc l'exercice d'un jugement. À la date de publication des présents états financiers consolidés, la Société n'a connaissance d'aucun événement ou circonstance précis qui l'obligerait à mettre à jour ses estimations, hypothèses et jugements ou à réviser la valeur comptable de ses actifs ou passifs. Ces estimations peuvent changer au fur et à mesure que de nouveaux événements se produisent et que des informations complémentaires sont obtenues et sont comptabilisées dans les états financiers consolidés dès qu'ils sont connus.

f) *Actif d'impôt différé*

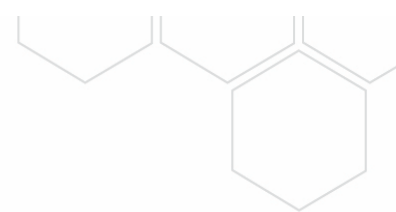
La direction exerce son jugement dans l'évaluation de la probabilité de revenus imposables futurs, afin d'estimer la mesure dans laquelle les actifs d'impôt différé peuvent être réalisés. Les estimations sont basées sur les prévisions budgétaires approuvées les plus récentes de la Société, qui sont ajustées en fonction des revenus et dépenses non imposables importants et des limites spécifiques à l'utilisation de toute perte ou crédit fiscal inutilisé. Les règles fiscales et les stratégies de planification fiscale dans les nombreux territoires dans lesquels la Société exerce ses activités sont soigneusement prises en considération. La direction utilise son jugement pour évaluer des faits et des circonstances spécifiques afin d'évaluer les limites juridiques ou économiques ou d'autres incertitudes et pour déterminer le nombre d'années à inclure dans la période de prévision.

3. NOUVELLES NORMES COMPTABLES

LES NORMES ET LES MODIFICATIONS AUX NORMES EXISTANTES SUIVANTES ONT ÉTÉ ADOPTÉES AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Modification à l'IAS 16 – Immobilisations corporelles

La modification à la définition du produit avant l'utilisation prévue interdit à une entité de déduire du coût d'une immobilisation corporelle tout produit reçu de la vente d'articles produits pendant que l'entité prépare l'actif pour son utilisation prévue (par exemple, le produit de la vente d'échantillons produits lors du test d'une machine pour voir si elle fonctionne correctement). Elle précise également qu'une entité « teste le bon fonctionnement de l'immobilisation corporelle » lorsqu'elle évalue la performance technique et physique de l'actif, et ajoute l'exigence de certaines informations à fournir connexes. L'adoption de cette modification n'a eu aucune incidence au 1^{er} juillet 2022.



LES NORMES ET LES MODIFICATIONS AUX NORMES EXISTANTES SUIVANTES ONT ÉTÉ PUBLIÉES ET LEUR ADOPTION EST OBLIGATOIRE POUR LES PÉRIODES COMPTABLES FUTURES

Modification à l'IAS 1 – *Présentation des états financiers*

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des modifications à IAS 1 *Présentation des états financiers* afin de préciser les exigences de classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants. Plus précisément, les modifications indiquent que les conditions qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière sont celles qui seront utilisées pour déterminer s'il existe un droit de différer le règlement d'un passif. Les attentes de la direction concernant les événements postérieurs à la date de clôture, par exemple sur le non-respect d'une clause restrictive ou la survenance d'un règlement anticipé, ne sont pas pertinentes; et les modifications précisent quelles situations sont considérées comme un règlement de passif. Les nouvelles directives entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.

Le 12 février 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 1 *Présentation des états financiers* pour ajouter une exigence d'informations à fournir sur les informations importantes sur les méthodes comptables, au lieu de sur les principales méthodes comptables. La modification précise également que les informations sur les méthodes comptables sont censées être significatives si, sans elles, les utilisateurs des états financiers ne seraient pas en mesure de comprendre d'autres informations importantes contenues dans les états financiers.

Les nouvelles directives entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces modifications n'ont eu aucune incidence au 1^{er} juillet 2023.

Modification à l'IAS 8 – *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*

Les modifications à IAS 8 introduisent une définition des estimations comptables et apportent des précisions pour distinguer les méthodes comptables des estimations comptables. Les nouvelles directives entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption de cette modification n'a eu aucune incidence au 1^{er} juillet 2023.

Modification à IAS 7 – *Tableau des flux de trésorerie* et à IFRS 7 – *Instruments financiers : informations à fournir*

Le 25 mai 2023, l'IASB a publié les modifications définitives d'IAS 7 et d'IFRS 7 qui traitent des exigences d'information à fournir afin d'améliorer la transparence des accords de financement des fournisseurs et de leurs effets sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité d'une entreprise. Les nouvelles directives entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. La direction n'a pas encore déterminé l'incidence, le cas échéant, sur la Société.

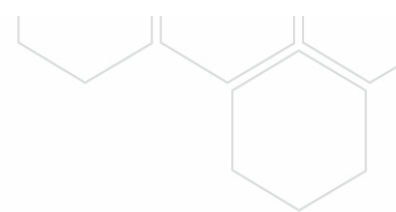
4. ACQUISITION D'ACTIFS ET REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

a) VOLTAXPLORE

Le 14 avril 2021, NanoXplore et Martinrea Innovation Developments Inc., une filiale entièrement détenue par Martinrea International Inc. (« Martinrea »), ont formé une coentreprise par l'intermédiaire de VoltaXplore, une initiative basée sur des batteries pour desservir le marché du transport électrique et du stockage réseau.

Le 24 mars 2023, NanoXplore Inc. a acheté la participation de 50 % de Martinrea Innovation Developments Inc. dans VoltaXplore Inc. pour une contrepartie globale en actions de 9 987 586 \$. NanoXplore détient désormais 100 % de VoltaXplore.

L'acquisition de VoltaXplore a été enregistrée comme une acquisition d'actifs puisque VoltaXplore ne répond pas à la définition d'une entreprise selon IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Les actifs acquis et les passifs repris ont été initialement comptabilisés selon une approche d'accumulation des coûts.



La contrepartie versée et l'affectation à l'actif net acquis se résument comme suit :

	<u>\$</u>
Actifs nets identifiables acquis :	
Trésorerie	329 823
Créances et actifs sur contrat	37 127
Charges payées d'avance et autres actifs	57 185
Dépôt de location	60 066
Dépôts sur équipement	236 291
Actifs au titre de droits d'utilisation	1 183 379
Immobilisations corporelles	7 264 853
Immobilisations incorporelles	6 717 680
	<u>15 886 404</u>
Fournisseurs et charges à payer	(328 054)
Obligations locatives	(1 391 870)
Avance de NanoXplore Inc.	(1 000 000)
	<u>(2 719 924)</u>
Actifs nets acquis	<u><u>13 166 480</u></u>
	<u>\$</u>
Contrepartie versée	
Émission d'actions ordinaires	9 987 586
50 % du capital précédemment détenu	3 178 894
Contrepartie totale versée	<u><u>13 166 480</u></u>

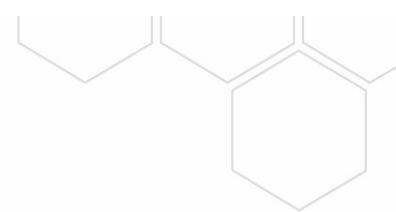
b) XG SCIENCES INC.

Le 24 août 2022, la Société a acheté une partie importante des actifs de XG Sciences Inc. (« XG ») pour un montant de 3 894 900 \$ [3 000 000 \$ US] dans le cadre d'une vente réalisée par le créancier garanti principal de XG conformément à l'article 9 de l'adoption par le Michigan du « Uniform Commercial Code ». La Société et le créancier principal ont conclu un accord d'achat d'actifs en vertu duquel la Société acquiert, entre autres, la plate-forme de fraisage mécanique de XG, le laboratoire de recherche et développement et tous les brevets et marques déposées délivrés et en attente. Pour comptabiliser la transaction, la Société a estimé la valeur des actifs acquis et a comptabilisé cette valeur dans les stocks, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles sur la base de cette estimation.

c) CANUCK

Le 15 décembre 2021, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Canuck pour une contrepartie totale de 9 158 408 \$. Le montant représente 9 300 000 \$, plus la trésorerie acquise, moins les dettes et un ajustement du fonds de roulement et une actualisation du solde du prix d'achat dû dans 24 mois. La transaction a été financée à même les liquidités disponibles de la Société. L'acquisition a été conclue afin d'étendre son offre de produits à valeur ajoutée en aval par des mélanges-maîtres et des formulations améliorées.

Canuck emploie environ 40 personnes et fournit des composés de plastiques recyclés durables et techniques destinés aux marchés du transport, du bâtiment et de la construction, de l'agriculture et de l'emballage. L'usine de fabrication de Canuck est située à Cambridge, en Ontario.



Le tableau suivant résume la juste valeur de la contrepartie totale à la date de la transaction :

	\$
Payé en trésorerie à la date de clôture	6 762 121
Ajustements postérieurs à la clôture	454 452
Solde du prix d'achat dû dans 12 mois	1 000 000
Solde du prix d'achat dû dans 24 mois (1 000 000 \$ actualisé à un taux de 3 %)	941 835
Contrepartie totale	9 158 408

Cette transaction est considérée comme un regroupement d'entreprises et a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition selon la norme IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*. Le coût total d'acquisition a été réparti entre les actifs acquis et les passifs repris en fonction de la juste valeur de la contrepartie totale à la date de clôture de la transaction.

	\$
Actifs nets identifiables acquis :	
Trésorerie	386 039
Créances et actifs sur contrat	5 209 753
Stocks	2 317 473
Charges payées d'avance et autres actifs	71 208
Actifs au titre de droits d'utilisation	1 550 072
Immobilisations corporelles	2 820 720
Immobilisations incorporelles	3 900 000
	16 255 265
Emprunts bancaires	(345 000)
Fournisseurs et charges à payer	(4 008 005)
Impôts sur le résultat à payer	(461 315)
Obligations locatives	(1 581 650)
Dette à long terme	(491 861)
Passif d'impôt différé	(1 668 535)
	(8 556 366)
Total des actifs nets identifiables	7 698 899
Goodwill	1 459 509
Contrepartie totale versée ou à verser en trésorerie	9 158 408

Depuis le 15 décembre 2021, les actifs et les passifs de Canuck sont inclus aux états consolidés de la situation financière et les résultats d'exploitation sont inclus aux états consolidés du résultat net et du résultat global de la Société.

La Société a donné une sûreté générale et continue sur tous les actifs mobiliers, corporels et incorporels de Canuck afin de garantir le solde du prix d'achat à payer.

5. CRÉANCES ET ACTIFS SUR CONTRAT

	2023 \$	2022 \$
Comptes clients	19 194 635	18 518 088
Moins : provision pour créances douteuses	(259 107)	(136 429)
	18 935 528	18 381 659
Actifs sur contrat [Note 11]	157 696	1 106 065
Sommes à recevoir du gouvernement	1 336 988	1 202 529
Autres créances	175 529	387 615
	20 605 741	21 077 868

La Société revoit tous les montants à chaque période pour déterminer s'il existe un indice de dépréciation et les pertes de crédit attendues seront portées à la provision pour créances douteuses. Les comptes clients ne sont pas en souffrance, sauf des montants de 1 040 829 \$ et 1 064 971 \$ [2022 – 924 248 \$ et 604 353 \$] qui sont impayés, respectivement, pour des périodes de 91 à 120 jours et de plus de 120 jours.

La plupart des comptes clients sont donnés en nantissement des facilités de crédit (Note 12).

6. STOCKS

	2023 \$	2022 \$
Matières premières et consommables	11 244 854	11 906 400
Travaux en cours	2 242 091	2 126 342
Produits finis	3 793 170	3 475 070
	17 280 115	17 507 812

La Société s'attend à récupérer intégralement ce montant au cours du prochain exercice. La plupart des stocks sont donnés en nantissement des facilités de crédit (Note 12). Le coût de la dépréciation des stocks comptabilisé à titre de charge et inclus dans le coût des marchandises vendues pour l'exercice clos le 30 juin 2023 est de néant [2022 – néant], car la valeur de réalisation nette est inférieure au coût.

7. INVESTISSEMENT DANS UNE COENTREPRISE

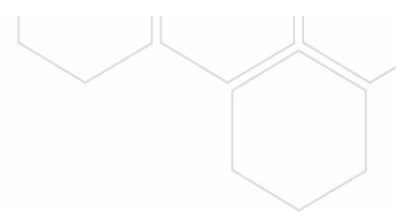
Le 14 avril 2021, NanoXplore et Martinrea Innovation Developments Inc., une filiale entièrement détenue par Martinrea International Inc. (« Martinrea »), ont formé une coentreprise par l'intermédiaire de VoltaXplore, une initiative basée sur des batteries pour desservir le marché du transport électrique et du stockage réseau. Les principales activités de VoltaXplore sont la recherche et le développement de batteries de véhicules électriques (VE) au lithium-ion enrichies de graphène. La Société et Martinrea ont chacune investi un montant initial de 4 036 000 \$ dans VoltaXplore en tant que capital de démarrage pour soutenir la construction d'une installation de démonstration. La Société a payé 4 000 000 \$ en trésorerie et le reliquat de 36 000 \$ consistait en un transfert d'immobilisations incorporelles. Cet investissement a été comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

En janvier 2022, la Société et Martinrea ont chacune investi 1 000 000 \$ en trésorerie dans VoltaXplore pour continuer de soutenir la construction d'une installation de démonstration.

Le 24 mars 2023, NanoXplore Inc. a acheté la participation de 50 % de Martinrea Innovation Developments Inc. dans VoltaXplore. VoltaXplore est maintenant une filiale entièrement détenue de la Société et ses actifs et passifs sont inclus dans les états consolidés de la situation financière et les résultats d'exploitation sont reflétés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global de la Société.

L'évolution de l'investissement dans VoltaXplore est détaillée comme suit :

	2023 \$	2022 \$
Solde au début	4 238 774	3 983 059
Investissement dans une coentreprise	–	1 000 000
Acquisition de contrôle	(3 178 894)	–
Quote-part du résultat net et du résultat global de l'exercice	(1 059 880)	(744 285)
Solde à la fin	–	4 238 774



L'information financière résumée concernant VoltaXplore alors qu'elle était une coentreprise est détaillée comme suit :

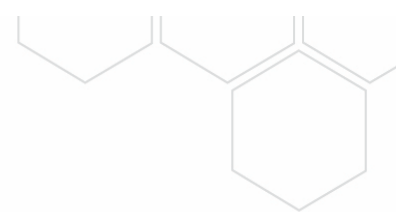
	2023 \$	2022 \$
État de la situation financière		
Actifs courants	-	1 232 220
Actifs non courants	-	9 109 359
Passifs courants	-	(480 209)
Passifs non courants	-	(1 344 037)
Total de l'actif	-	8 517 333
Valeur comptable de l'investissement	-	4 238 774
État du résultat net		
Résultat net	(2 119 760)	(1 488 570)
Quote-part de la perte	(1 059 880)	(744 285)
Information complémentaires		
Trésorerie	-	729 753
Amortissement	-	412 368
Charge d'intérêts	-	73 344
Revenus d'intérêts	-	13 647

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

a) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

	2023 \$	2022 \$
Solde au début	8 381 031	4 885 169
Acquisitions [Note 4a]	2 116 908	3 252 623
Acquisitions dans le cadre d'un regroupement d'entreprises [Note 4c]	-	1 550 072
Amortissement	(1 639 144)	(1 382 130)
Effet des écarts de change	139 027	75 297
Solde à la fin	8 997 822	8 381 031
Au 30 juin		
Coût	14 857 025	12 601 090
Amortissement accumulé	(5 859 203)	(4 220 059)
Valeur comptable nette	8 997 822	8 381 031

La plupart des actifs au titre de droits d'utilisation sont des contrats de location visant des terrains et des bâtiments.



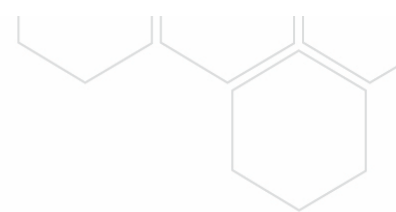
b) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain et bâtiment \$	Équipement de production \$	Améliorations locatives \$	Matériel de laboratoire, ordinateurs, meublement de bureau et matériel roulant \$	Total \$
Solde au 1^{er} juillet 2021	12 428 198	39 803 650	1 760 007	942 615	54 934 470
Acquisitions	570 420	2 479 978	586 185	220 408	3 856 991
Acquisitions dans le cadre d'un regroupement d'entreprises [Note 4c]	–	2 774 000	6 660	40 060	2 820 720
Transfert aux améliorations locatives	(872 155)	–	872 155	–	–
Cessions	(2 358 015)	–	–	–	(2 358 015)
Amortissement	(406 040)	(3 749 771)	(379 601)	(697 222)	(5 232 634)
Effet des écarts de change	88 701	191 182	17 706	10 074	307 663
Solde au 30 juin 2022	9 451 109	41 499 039	2 863 112	515 935	54 329 195
Acquisitions [Note 4a, 4b]	531 848	1 426 323	437 987	10 890 228	13 286 386
Cessions	–	(129 578)	–	(2 396)	(131 974)
Amortissement	(466 635)	(4 322 877)	(358 044)	(872 059)	(6 019 615)
Effet des écarts de change	–	301 582	38 685	20 009	360 276
Solde au 30 juin 2023	9 516 322	38 774 489	2 981 740	10 551 717	61 824 268
Au 30 juin 2022					
Coût	10 560 847	51 088 621	3 535 883	1 930 081	67 115 432
Amortissement accumulé	(1 109 738)	(9 589 582)	(672 771)	(1 414 146)	(12 786 237)
Valeur comptable nette	9 451 109	41 499 039	2 863 112	515 935	54 329 195
Au 30 juin 2023					
Coût	11 092 695	52 596 473	4 000 950	12 831 919	80 522 037
Amortissement accumulé	(1 576 373)	(13 821 984)	(1 019 210)	(2 280 202)	(18 697 769)
Valeur comptable nette	9 516 322	38 774 489	2 981 740	10 551 717	61 824 268

La plupart des immobilisations corporelles sont données en garantie des facilités de crédit (Note 12).

La valeur comptable nette des équipements de production et du matériel roulant détenus en vertu de contrats de location au 30 juin 2023 était respectivement de 4 284 482 \$ et de néant [2022 – 4 759 253 \$ et de 1 063 \$]. Les acquisitions d'équipements de production visés par des contrats de location au cours de l'exercice clos le 30 juin 2023 se sont élevées à néant [2022 – 254 605 \$]. L'amortissement des équipements de production et du matériel roulant détenus en vertu de contrats de location au 30 juin 2023 était respectivement de 474 772 \$ et de 1 063 \$ [2022 – 461 109 \$ et de 25 678 \$].

Au 30 juin 2023, des montants respectifs de néant, 127 757 \$ et 177 015 \$ étaient comptabilisés au titre de bâtiments, d'équipements de production et d'ordinateurs qui n'étaient pas encore utilisables et qui n'avaient pas commencé à être amortis [2022 – 606 907 \$, 749 182 \$ et néant].



9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

a) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

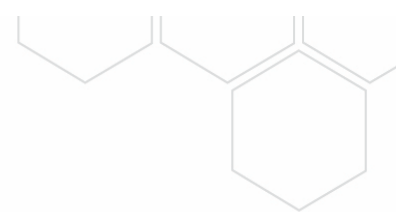
	Relation client \$	Technologie \$	Brevets, licences et logiciels \$	Total \$
Solde au 1^{er} juillet 2021	3 166 170	–	188 276	3 354 446
Acquisitions	–	–	761 072	761 072
Acquisitions dans le cadre d'un regroupement d'entreprises [Note 4c]	3 900 000	–	–	3 900 000
Amortissement	(659 449)	–	(101 849)	(761 298)
Effet des écarts de change	1 387	–	733	2 120
Solde au 30 juin 2022	6 408 108	–	848 232	7 256 340
Acquisitions [Note 4a, 4b]	–	6 688 953	1 790 423	8 479 376
Amortissement	(832 559)	(167 224)	(231 890)	(1 231 673)
Effet des écarts de change	860	–	17 135	17 995
Solde au 30 juin 2023	5 576 409	6 521 729	2 423 900	14 522 038
Au 30 juin 2022				
Coût	8 572 895	–	1 131 317	9 704 212
Amortissement accumulé	(2 164 787)	–	(283 085)	(2 447 872)
Valeur comptable nette	6 408 108	–	848 232	7 256 340
Au 30 juin 2023				
Coût	8 573 755	6 688 953	2 938 875	18 201 583
Amortissement accumulé	(2 997 346)	(167 224)	(514 975)	(3 679 545)
Valeur comptable nette	5 576 409	6 521 729	2 423 900	14 522 038

Au 30 juin 2023, un montant de 368 484 \$ était comptabilisé au titre de logiciels qui n'étaient pas encore utilisables et qui n'avaient pas commencé à être amortis [2022 – néant].

b) GOODWILL

	2023 \$	2022 \$
Solde au début	1 919 673	460 164
Acquisitions dans le cadre d'un regroupement d'entreprises [Note 4c]	–	1 459 509
Solde à la fin	1 919 673	1 919 673

Pour les tests de dépréciation, la valeur comptable du goodwill a été affectée à l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») de Sigma pour un montant de 460 164 \$ et à celle de Canuck pour un montant de 1 459 509 \$. La valeur recouvrable de chaque UGT a été déterminée en fonction de sa valeur d'utilité, qui a été calculée à partir des prévisions de flux de trésorerie avant impôt tirées des budgets approuvés par le Conseil pour le prochain exercice. Les prévisions reflétaient l'expérience passée. La direction estime que tout changement raisonnablement possible des principales hypothèses sur lesquelles repose la valeur recouvrable de l'UGT ne ferait pas en sorte que la valeur comptable de l'UGT dépasse sa valeur recouvrable. Aucune perte de valeur n'a été enregistrée au cours des exercices clos les 30 juin 2023 et 2022.



10. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2023 \$	2022 \$
Dettes fournisseurs	11 226 119	10 203 190
Charges à payer	3 258 383	2 278 685
Portion courante du solde du prix d'achat [Note 4c]	985 090	1 000 000
Contrats de change à terme [Note 18]	238	336 995
Salaires et retenues d'impôt à la source à payer	4 398 904	3 210 999
	19 868 734	17 029 869

11. ACTIFS ET PASSIFS SUR CONTRAT

Les actifs et passifs sur contrat sont liés à des contrats de fabrication d'outillage avec les clients.

	2023 \$	2022 \$
Solde au début	570 005	(1 019 914)
Montant comptabilisé dans les revenus au cours de l'exercice	3 305 419	6 895 863
Avance en trésorerie reçue au cours de l'exercice	(4 733 747)	(5 305 944)
Solde à la fin	(858 323)	570 005
Actifs sur contrat [Note 5]	157 696	1 106 065
Passifs sur contrat	(1 016 019)	(536 060)

12. FACILITÉS DE CRÉDIT

	Échéance	Taux d'intérêt effectif %	2023 \$	2022 \$
Emprunts bancaires, taux fixe et variable				
– Montant autorisé de 11 802 300 \$	2023	5,4 % à 9,1 %	1 478 300	4 648 900
Obligations locatives	2023 à 2032	2,2 % à 10,0 %	15 218 803	15 232 915
Dettes à long terme, taux fixe et variable	2024 à 2030	5,0 % à 8,0 %	7 875 888	9 450 814
			24 572 991	29 332 629
Moins: portion courante des emprunts bancaires			1 478 300	4 648 900
Moins: portion courante des obligations locatives			2 805 990	2 490 911
Moins: portion courante de la dette à long terme			4 558 624	3 168 932
			15 730 077	19 023 886

a) EMPRUNTS BANCAIRES

La Société a des lignes de crédit auprès des trois banques suivantes :

i. Banque Nationale du Canada :

Une ligne de crédit maximale autorisée de 7 250 000 \$, assujettie au calcul du pouvoir d'emprunt qui est principalement fonction des comptes clients et des soldes de stocks admissibles. La facilité porte intérêt au taux préférentiel canadien plus 0,3 %. La Société a également une ligne de crédit bancaire autorisée d'un montant maximal de 1 000 000 \$ US [1 324 000 \$], portant intérêt au taux préférentiel américain plus 0,3 %. Une hypothèque mobilière sur les comptes clients, les stocks et tous les actifs présents et futurs, corporels et incorporels a été donnée en garantie. Ces facilités de crédit sont renouvelables annuellement et viennent à échéance en novembre 2023. En vertu de ces accords, la Société s'est engagée à respecter certaines conditions et certains ratios financiers. Au 30 juin 2023, aucune de ces facilités n'a été utilisée et l'ensemble des conditions et ratios financiers étaient respectés [2022 – 3 300 000 \$].

ii. Banque Cantonale Vaudoise :

La Société dispose d'un accord l'autorisant à une ligne de crédit maximale de 1 000 000 CHF [1 478 300 \$]. La ligne de crédit porte intérêt à 5,38 %. La facilité de crédit a été renouvelée le 28 août 2023 pour une durée d'un mois à un taux de 5,64 %. Une cession générale des débiteurs a été donnée en garantie. Dans le cadre de cet accord, la Société s'est engagée à respecter certaines conditions et certains ratios financiers. Au 30 juin 2023, la Société avait prélevé 1 000 000 CHF [1 478 300 \$] au titre de cette facilité de crédit et toutes les clauses restrictives applicables étaient respectées [2022 – 1 000 000 CHF [1 348 900 \$]].

iii. Banque Royale du Canada :

Une ligne de crédit maximale autorisée de 1 750 000 \$. La facilité porte intérêt au taux préférentiel canadien plus 0,5 %. Une sûreté sur les immobilisations et sur les stocks a été donnée en garantie. La facilité est renouvelable annuellement et vient à échéance en novembre 2023. Au 30 juin 2023 et 2022, la facilité n'était pas utilisée.

b) DETTE À LONG TERME

Plusieurs hypothèques mobilières sur des actifs précis de la Société et de ses filiales et sur l'universalité des immobilisations corporelles et incorporelles actuelles et futures de la Société ont été données en garantie de ces prêts à terme et facilités de crédit. En vertu de ces accords, la Société a accepté de respecter certaines conditions et certains ratios financiers. Au 30 juin 2023, l'ensemble des conditions et ratios financiers étaient respectés.

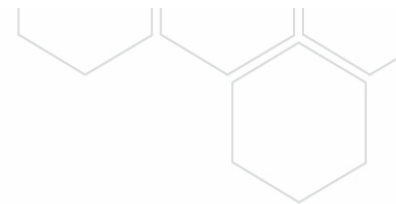
13. OBLIGATIONS LIÉES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL**RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

La Société offre un régime de retraite à prestations déterminées à ses employés suisses.

Les employés sont admissibles à ce régime à certaines conditions. Selon l'âge, le salaire et les fonds de retraite applicables, les cotisations ordinaires sont prélevées directement sur le salaire, en tant que pourcentage. La Société verse entre 50 % et 60 % à titre de contribution ordinaire pour les employés. **Si le fonds est déficitaire au sens de la loi suisse, la fondation collective, responsable de la gestion du fonds, pourrait éventuellement demander une contribution égale de l'employeur, des salariés et des retraités, ce qui crée une obligation actuarielle selon IAS 19 même si la sortie de ressources économiques n'est pas probable.**

La situation de capitalisation des prestations et les montants comptabilisés dans les états consolidés de la situation financière étaient les suivants:

	2023 \$	2022 \$
Actifs du régime à la juste valeur	4 891 484	3 866 370
Passifs au titre des prestations déterminées	(5 463 947)	(4 163 187)
Déficit des prestations de retraite	(572 463)	(296 817)



Le montant de l'effet plafond des actifs et de l'exigence de financement minimum s'élevait à néant [2022 – néant].

Les variations des passifs au titre des prestations déterminées étaient les suivantes :

	2023 \$	2022 \$
Solde au début	4 163 187	5 187 842
Cotisations des participants	239 705	198 839
Prestations payées	(96 044)	(536 056)
<i>Éléments du résultat net</i>		
Coût des services rendus courants	241 650	255 609
Charge d'intérêts	104 595	20 672
Frais d'administration	2 280	2 605
	348 525	278 886
<i>Autres éléments du résultat global</i>		
Perte actuarielle (gain actuariel)	409 198	(987 951)
Écart de change	399 376	21 627
	808 574	(966 324)
Passifs au titre des prestations déterminées	5 463 947	4 163 187

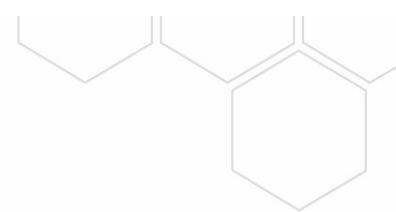
La valeur actualisée des passifs au titre de prestations déterminées peut être reflétée de la façon suivante :

	2023 %	2022 %
Participants actifs du régime	71 %	74 %
Participants touchant des prestations	29 %	26 %

Les variations de la juste valeur des actifs du régime étaient les suivantes :

	2023 \$	2022 \$
Solde au début	3 866 370	4 376 526
Cotisations de l'employeur	252 338	209 803
Cotisations des participants	239 705	198 839
Prestations payées	(96 044)	(536 056)
<i>Éléments du résultat net</i>		
Revenus d'intérêts sur les actifs du régime	97 556	17 321
<i>Éléments du résultat global</i>		
Rendement des actifs du régime	160 657	(418 307)
Écart de change	370 902	18 244
	531 559	(400 063)
Actifs du régime à la juste valeur	4 891 484	3 866 370

La Société estime contribuer à hauteur de 257 700 \$ au régime à prestations déterminées au cours du prochain exercice financier.



Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation et la charge au titre des avantages de retraite de la Société étaient les suivantes :

	2023	2022
Taux d'actualisation	1,9 %	0,4 %
Augmentation salariale	1,0 %	1,0 %
Taux d'augmentation des revenus admissibles	0 %	0 %
Inflation	1,0 %	1,0 %
Intérêts à long terme sur les comptes de retraite	1,9 %	0,5 %
Décroissement de la mortalité et taux de roulement	Tableau BVG / LPP 2020 GT	Tableau BVG / LPP 2020 GT
Décroissement d'invalidité	Tableau 85 % BVG / LPP 2020 GT	Tableau 85 % BVG / LPP 2020 GT
Retraite	100 % à l'âge de retraite régulier	100 % à l'âge de retraite régulier

Pour déterminer le taux d'actualisation le plus approprié, la direction prend en compte les taux d'intérêt des obligations de grande qualité émises par des entités exerçant leurs activités en Suisse, dont les flux de trésorerie correspondent au moment et au montant des versements de prestations attendus. Le taux de mortalité et d'invalidité est basé sur le taux disponible en Suisse pour les régimes de retraite privés. La Société a choisi l'augmentation de salaire et les taux de rotation pour refléter sa situation particulière.

Une variation de 0,25 % des hypothèses actuarielles importantes ci-dessous aurait les effets suivants sur l'obligation au titre des prestations déterminées, toutes les autres hypothèses actuarielles demeurant égales :

	Hausse de 0,25 % \$	Baisse de 0,25 % \$
Taux d'actualisation	(179 581)	189 246
Augmentation salariale	17 862	(23 812)

14. CAPITAUX PROPRES

a) CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

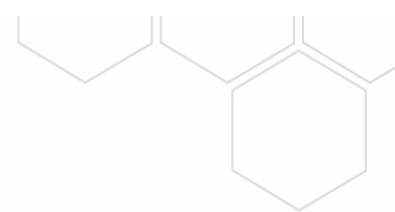
Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, conférant à son porteur le droit de vote et lui permettant de recevoir des dividendes sous réserve de la priorité de paiement des dividendes rattachés aux séries d'actions privilégiées de premier et de deuxième rang et, en cas de liquidation ou de dissolution, de recevoir les actifs restants de la Société.

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, sans valeur nominale, pouvant être émises en série, ne conférant à son porteur aucun droit de vote, mais lui permettant de recevoir des dividendes avant les porteurs d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de deuxième rang, et en cas de liquidation ou de dissolution, de recevoir les sommes prévues par les statuts de la Société en priorité par rapport aux porteurs d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de deuxième rang.

Nombre illimité d'actions privilégiées de deuxième rang, sans valeur nominale, pouvant être émises en série, ne conférant à son porteur aucun droit de vote, mais lui permettant de recevoir des dividendes avant les porteurs d'actions ordinaires et, en cas de liquidation ou de dissolution, de recevoir les sommes prévues par les statuts de la Société en priorité par rapport aux porteurs d'actions ordinaires.

Émis

Il n'y a pas d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de deuxième rang émises et en circulation.



Les actions émises et en circulation sont détaillées comme suit :

	Nombre d'actions	\$
Solde au 1^{er} juillet 2021	157 930 059	140 067 376
Émission d'actions ordinaires en février 2022	6 522 000	27 996 232
Exercice d'options d'achat d'actions	771 466	1 290 664
Solde au 30 juin 2022	165 223 525	169 354 272
Émission d'actions ordinaires en mars 2023 [Note 4a]	3 420 406	9 962 936
Exercice d'options d'achat d'actions	734 500	991 495
Solde au 30 juin 2023	169 378 431	180 308 703

Le 24 mars 2023, NanoXplore Inc. a émis 3 420 406 actions ordinaires pour acheter la participation de 50 % de Martinrea Innovation Developments Inc. dans VoltaXplore Inc. pour une contrepartie globale en actions de 9 987 586 \$. Le total des coûts de transaction liés à l'émission de 24 650 \$ et a été payé en trésorerie et porté en diminution du capital-actions.

Le 24 février 2022, la Société a réalisé un financement au moyen d'un supplément de prospectus daté du 17 février 2022 au prospectus préalable de base simplifié de la Société daté du 24 janvier 2022 de 6 522 000 actions ordinaires au prix de 4,60 \$ par action ordinaire pour un produit brut de 30 001 200 \$. Le total des coûts de transaction liés à l'émission, y compris la commission, a été d'un montant de 2 004 968 \$ et a été payé en trésorerie.

b) OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

Le régime incitatif d'options d'achat d'actions permet à la Société d'accorder aux employés, administrateurs, dirigeants et consultants des options d'achat d'actions de la Société. Le régime est fixe et compte un maximum de 8 000 000 options d'achat d'actions. Les modalités de chaque option octroyée dans le cadre du régime, y compris le calendrier d'acquisition des droits et la date d'expiration, seront déterminées par le Conseil d'administration. Le prix d'exercice de toute option d'achat d'actions sera déterminé par le Conseil d'administration et ne sera pas inférieur au prix du marché des actions ordinaires sous-jacentes au moment de l'attribution.

Le tableau suivant résume l'évolution du nombre d'options d'achat d'actions en circulation pour les exercices clos le 30 juin :

	2023		2022	
	Nombre	Prix moyen d'exercice pondéré (\$)	Nombre	Prix moyen d'exercice pondéré (\$)
Solde au début	3 287 000	1,98	3 833 466	1,62
Options attribuées aux dirigeants, administrateurs et employés	800 000	3,40	300 000	4,77
Options exercées	(734 500)	0,94	(771 466)	1,16
Options expirées	(66 666)	3,85	(12 500)	3,55
Options renoncées	(110 834)	2,98	(62 500)	3,07
Solde à la fin	3 175 000	2,51	3 287 000	1,98
Options exerçables au 30 juin	2 254 166	2,02	2 665 332	1,51

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2023, 800 000 options ont été attribuées. Ces options ont un prix d'exercice entre 2,79 \$ et 3,68 \$ et sont assorties d'une période d'acquisition des droits entre deux et trois ans et demi et d'une date d'expiration de 5 ans à compter de la date d'attribution. Le prix d'exercice est basé sur le cours de l'action la veille de l'octroi.

Pour l'exercice clos le 30 juin 2023, 734 500 options ont été exercées, pour un produit en trésorerie de 687 200 \$ et un transfert de la « Réserve » au « Capital-actions » de 304 295 \$. Le cours moyen pondéré de l'action à la date d'exercice des options était de 3,29 \$.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022, 300 000 options ont été attribuées. Ces options ont un prix d'exercice entre 2,61 \$ et 6,44 \$ et sont assorties d'une période d'acquisition des droits de trois ans et demi et d'une date d'expiration de 5 ans à compter de la date d'attribution. Le prix d'exercice est basé sur le cours de l'action la veille de l'octroi.

Pour l'exercice clos le 30 juin 2022, 771 466 options ont été exercées, pour un produit en trésorerie de 896 409 \$ et un transfert de la « Réserve » au « Capital-actions » de 394 255 \$. Le cours moyen pondéré de l'action à la date d'exercice des options était de 5,61 \$.

Au 30 juin 2023, les options d'achat d'actions émises et en circulation par fourchette de prix d'exercice sont les suivantes :

Fourchette de prix exercice (\$)	Options en circulation			Options exerçables	
	Durée contractuelle restante (en années)	Nombre en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)	Nombre en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
1,22 - 1,41	0,59	1 650 000	1,37	1 650 000	1,37
2,34 - 2,79	3,46	200 000	2,57	75 000	2,34
3,12 - 3,85	3,57	1 125 000	3,56	454 166	3,63
5,27	3,62	100 000	5,27	25 000	5,27
6,44	3,23	100 000	6,44	50 000	6,44
	1,97	3 175 000	2,51	2 254 166	2,02

La juste valeur des options attribuées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes. Les données moyennes pondérées dans le modèle et les justes valeurs à la date d'attribution qui en résultent étaient les suivantes :

	2023	2022
Volatilité	69,61 %	60,83 %
Taux d'intérêt sans risque	3,00 %	1,83 %
Durée de vie attendue	60 mois	60 mois
Juste valeur moyenne pondérée de l'option	2,02 \$	2,49 \$

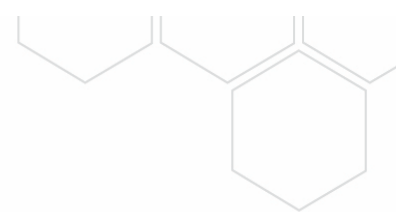
La volatilité attendue a été calculée en fonction du cours de l'action historique de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2023 [2022 – a été estimée en comparant des situations comparables pour des sociétés similaires à la Société]. Il n'y a pas de rendement en dividendes attendu.

15. REVENUS ET CHARGES

Le tableau suivant résume le détail des revenus pour les exercices clos le 30 juin :

	2023 \$	2022 \$
Vente de produits fabriqués	119 395 066	85 437 963
Revenus de contrats de fabrication d'outillages	3 305 419	6 895 863
Total des revenus de clients	122 700 485	92 333 826
Aide financière gouvernementale	1 136 351	1 901 733
Autres revenus	20 335	71 600
Total des autres revenus	1 156 686	1 973 333
	123 857 171	94 307 159

L'aide financière gouvernementale consiste en subventions reçues de divers programmes gouvernementaux [2022 – principalement de la Subvention salariale d'urgence du Canada et de Technologies du développement durable Canada].



Le tableau suivant résume le détail du coût des marchandises vendues, des frais de recherche et développement et des frais généraux, de vente et d'administration par nature pour les exercices clos le 30 juin :

	2023 \$	2022 \$
Salaires et avantages du personnel	39 939 224	34 018 019
Matériaux et sous-traitance	65 326 110	52 373 193
Réparations et entretien	3 544 625	3 372 994
Honoraires professionnels	2 413 954	2 860 298
Autres charges d'exploitation	13 607 145	10 308 342
	124 831 058	102 932 846

16. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Le rapprochement des taux d'imposition effectifs est le suivant :

	2023 \$	2022 \$
Taux d'imposition prévu par la loi	26,50 %	26,50 %
Résultat avant impôt pour l'exercice	12 836 824	16 516 671
Recouvrement d'impôt au taux prévu par la loi	3 401 758	4 376 918
Augmentation (diminution) résultant de :		
Dépenses non déductibles	(312 885)	25 544
Effet des écarts de taux d'imposition étrangers	(114 369)	(141 378)
Incidence fiscale des différences temporaires et pertes fiscales non comptabilisées	(2 840 959)	(3 474 149)
Reconnaissance des crédits d'impôt non remboursables	275 602	-
Autres	(370 497)	189 142
Recouvrement d'impôt net	38 650	976 077

Le rapprochement des de l'actif et du passif d'impôt différé aux 30 juin 2023 et 2022 est le suivant :

	2022 \$	Impôts sur le résultat différés \$	Montant cumulé des ajustements d'écarts de change \$	2023 \$
Actif d'impôt différé				
Recherche et développement	68 950	(12 017)	-	56 933
Perte autre qu'en capital	4 722 050	(1 423 269)	553	3 299 334
Autres	171 198	515 152	7 096	693 446
Passif d'impôt différé				
Frais de financement	(16 787)	736	-	(16 051)
Immobilisations incorporelles	(5 064 933)	884 996	15 281	(4 164 656)
Immobilisations corporelles	(1 456 143)	153 953	-	(1 302 190)
Actif (passif) d'impôt différé	(1 575 665)	119 551	22 930	(1 433 184)

	2021	Impôts sur le résultat différés	Montant cumulé des ajustements d'écarts de change	Regroupements d'entreprise et autres	2022
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif d'impôt différé					
Recherche et développement	–	68 950	–	–	68 950
Perte autre qu'en capital	3 529 659	1 144 465	47 926	–	4 722 050
Autres	87 757	81 146	2 295	–	171 198
Passif d'impôt différé					
Frais de financement	(14 671)	(2 116)	–	–	(16 787)
Immobilisations incorporelles	(4 439 572)	(450 345)	(46 016)	(129 000)	(5 064 933)
Immobilisations corporelles	–	83 392	–	(1 539 535)	(1 456 143)
Autres	(91 125)	91 125	–	–	–
Actif (passif) d'impôt différé	(927 952)	1 016 617	4 205	(1 668 535)	(1 575 665)

L'actif d'impôt différé est comptabilisé, car la Société estime qu'il est probable qu'elle dispose de bénéfices imposables à l'avenir pour lesquels elle pourra utiliser la perte fiscale différée. Par contre, certains actifs d'impôts différés n'ont pas été constatés à ce stade du développement de la Société, car il n'est pas possible de déterminer si la Société disposera d'un bénéfice imposable pour lequel elle pourra utiliser l'actif d'impôt différé. Aux 30 juin 2023 et 2022, les éléments significatifs des différences temporaires déductibles non comptabilisées nettes de la Société pour lesquelles aucun impôt différé n'a été constaté sont les suivants :

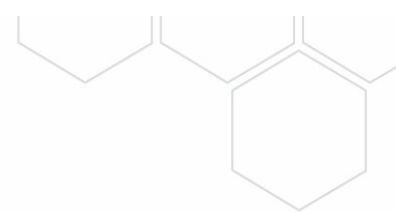
	2023 \$	2022 \$
Immobilisations corporelles	1 515 439	1 089 245
Coût de transaction d'émission d'actions	636 506	968 047
Perte autre qu'en capital différées	13 046 783	11 291 109
Recherche et développement	948 751	675 103
Autres actifs	286 152	379 410
Total de l'actif d'impôt différé	16 433 631	14 402 914

Au 30 juin 2023, les années d'expiration des pertes d'exploitation pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière sont les suivantes, présentées par compétence fiscale pour le Canada :

	Fédéral \$	Provincial \$
Plus de 10 ans	49 127 897	49 678 061
2033	280 508	280 448
2032	126 289	134 806
2031	56 354	56 354
2030	198 140	198 140
2029	129 776	129 743
2028	62 077	62 042
2027	4 756	2 408
Total	49 985 797	50 542 002

Au 30 juin 2023, la Société avait également 2 659 052 \$ de pertes accumulées en Suisse qui commenceront à expirer en 2025.

Au 30 juin 2023, la Société avait accumulé des crédits d'impôt fédéraux pour la RS&DE non remboursables de 620 238 \$ qui peuvent être utilisés pour réduire les impôts sur le résultat exigibles futurs, et qui commenceront à expirer à partir de 2033.



17. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Martinrea est un actionnaire de la Société ayant une influence notable. Des filiales de Martinrea ont acheté des produits enrichis de graphène et des produits de fabrication d'outillages de la Société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2023 pour un montant de 1 139 977 \$ [2022 – 1 111 065 \$]. Au 30 juin 2023, un montant de 574 373 \$ dû par Martinrea est inclus dans les créances et actifs sur contrat [2022 – 628 008 \$].

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2023, la Société a rendu des services à VoltaXplore, avant d'acquérir la deuxième participation de 50 % le 24 mars 2023 (*Note 4a*), pour un montant de 20 335 \$ [2022 – 16 069 \$]. Au 30 juin 2022, un montant de 37 435 \$ était inclus dans les créances et actifs sur contrat. Depuis le 24 mars 2023, VoltaXplore est une filiale entièrement détenue de la Société et ses actifs et passifs sont inclus dans les états consolidés de la situation financière et les résultats d'exploitation sont reflétés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global de la Société.

La rémunération des administrateurs et des principaux dirigeants au cours de l'exercice était la suivante :

	2023 \$	2022 \$
Honoraires de consultation, salaires et rémunérations	2 483 872	1 679 200
Jetons de présence	571 909	275 313
Rémunération fondée sur des actions – membres de la direction	362 432	–
Rémunération fondée sur des actions – membres du Conseil d'administration	185 973	130 817
	3 604 186	2 085 330

Les principaux dirigeants sont assujettis à des contrats de travail qui prévoient, en cas de licenciement sans motif, des paiements aux normes du marché correspondant au salaire de base d'une période allant de douze à dix-huit mois. Les engagements minimaux en vertu de ces accords sont d'environ 1 764 000 \$. Ces ententes exigent que des paiements minimaux supplémentaires d'environ 2 682 000 \$ soient effectués lorsque certains événements, comme un changement de contrôle, surviennent. Aucun événement déclencheur n'ayant eu lieu, les paiements conditionnels n'ont pas été reflétés dans ces états financiers consolidés.

18. ENGAGEMENTS

Au 30 juin 2023, la Société détenait des contrats de change à terme sur devises pour vendre un minimum de 27,9 millions de dollars américains et un maximum de 41,9 millions de dollars américains, selon le taux de change de ces contrats dérivés. Les taux varient de 1,2800 à 1,3720. Les contrats sont en vigueur jusqu'en avril 2025. Aux 30 juin 2023 et 2022, la valeur comptable des contrats de change à terme sur devises dérivés était incluse dans les Fournisseurs et charges à payer.

19. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les expositions aux risques de la Société et leur incidence sur les instruments financiers de celle-ci sont résumées ci-dessous.

RISQUE SUR LA JUSTE VALEUR

Les IFRS exigent que la Société fournisse des informations sur la juste valeur de ses actifs et passifs financiers. Les estimations de la juste valeur sont faites sur la base d'informations pertinentes sur le marché et d'informations sur l'instrument financier. La Société est exposée à divers risques financiers résultant de ses activités. Ces estimations sont de nature subjective et comportent des incertitudes sur des questions importantes de jugement et ne peuvent donc pas être déterminées avec précision. Des changements d'hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur ces estimations.

La Société classe ses actifs financiers et ses passifs financiers évalués à la juste valeur en trois niveaux selon l'observabilité des données utilisées dans leur évaluation. Les hypothèses et méthodes d'évaluation suivantes ont été utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers :

- (i) La juste valeur de ses actifs et passifs financiers à court terme, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes clients et autres créances, les emprunts bancaires et les fournisseurs et charges à payer et la portion courante du solde du prix d'achat se rapproche de leur valeur comptable en raison des échéances à court terme de ces instruments;
- (ii) La juste valeur de la dette à long terme est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés au taux d'intérêt actuel pour les instruments ayant des conditions similaires et des échéances futures. La Société a classé l'évaluation de la juste valeur au niveau 3.
- (iii) La juste valeur des contrats de change à terme est estimée sur la base de la valeur de marché. La Société a classé l'évaluation de la juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données de marché observables.

Les valeurs comptables et la juste valeur des instruments financiers, par catégorie, étaient les suivantes aux 30 juin 2023 et 2022 :

	2023		2022	
	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Passifs financiers au coût amorti				
Dette à long terme	7 875 888	7 875 888	9 450 814	9 450 814
Juste valeur par le biais du résultat net				
Contrat de change à terme dérivé	238	238	336 995	336 995
Total	7 876 126	7 876 126	9 787 809	9 787 809

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'un client ou qu'une contrepartie ne remplisse pas ses obligations en vertu d'un contrat et, par conséquent, que cela crée une perte financière pour la Société. La Société a une politique de crédit qui définit les pratiques de crédit courantes. Cette politique exige que tous les nouveaux comptes de clients soient examinés avant d'être approuvés et établit le montant maximum d'exposition au crédit par client. La solvabilité et la santé financière du client sont surveillées en permanence. Au 30 juin 2023, trois clients représentaient 27 %, 13 % et 11 % des créances clients [2022 - un client représentait 12 %]. En 2023, deux clients représentaient 27 % et 26 % des ventes [2022 - deux clients représentaient 25 % et 21 %].

La Société établit une provision pour créances douteuses telle que déterminée par la direction en fonction de son évaluation du recouvrement; par conséquent, la valeur comptable des créances et actifs sur contrats représente généralement le risque de crédit maximal. La provision pour créances douteuses, le cas échéant, est incluse dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

La grande partie de la trésorerie de la Société est détenue dans des comptes auprès de banques canadiennes. La direction estime que la concentration du risque de crédit à l'égard de ces instruments financiers est faible.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

L'approche de la Société en matière de gestion du risque de liquidité consiste à s'assurer qu'elle disposera de liquidités suffisantes pour s'acquitter de ses obligations à leur échéance. Les fournisseurs et charges à payer de la Société ont des échéances contractuelles de moins de 60 jours et sont assujettis aux conditions commerciales normales. La dette à long terme a des échéances allant de 1 à 7 ans. La Société évalue régulièrement sa situation de trésorerie pour assurer la préservation et la sécurité du capital et maintenir la liquidité.

Au 30 juin 2023, la direction estimait que les fonds disponibles étaient suffisants pour respecter les obligations de la Société et régler les dépenses nettes prévues jusqu'au 30 juin 2024 au moins.

La Société a également fourni un cautionnement et une subordination illimités sur la dette à long terme et les emprunts bancaires de ses filiales.

Le tableau suivant reflète l'échéance contractuelle des passifs financiers de la Société au 30 juin 2023 (paiements en capital et intérêts) :

	Valeur comptable \$	Échéance contractuelle				Total \$
		1 an \$	2-3 ans \$	4-5 ans \$	Plus de 5 ans \$	
Emprunts bancaires	1 478 300	1 478 300	–	–	–	1 478 300
Dettes fournisseurs, charges à payer et portion courante du solde du prix d'achat	15 469 592	15 469 592	–	–	–	15 469 592
Obligations locatives	15 218 803	3 398 515	6 981 704	3 657 064	3 160 165	17 197 448
Dettes à long terme	7 875 888	4 958 000	2 228 563	1 218 169	186 280	8 591 012
Total	40 042 583	25 304 407	9 210 267	4 875 233	3 346 445	42 736 352

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La politique de la Société est de limiter son exposition aux fluctuations du risque de taux d'intérêt en veillant à ce qu'une partie raisonnable de sa dette à long terme soit à taux fixe. La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt sur ses emprunts bancaires et sa dette à long terme, qui portent intérêt à taux variable. Sur la base des soldes impayés au 30 juin 2023, une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt augmenterait (diminuerait) la perte nette consolidée de la Société de 52 860 \$ sur une période de 12 mois.

La plupart des soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de la Société portent intérêt à des taux variables. L'exposition aux variations des revenus d'intérêts est limitée en raison du risque de taux d'intérêt.

Les dettes fournisseurs et charges à payer de la Société ne portent pas intérêt.

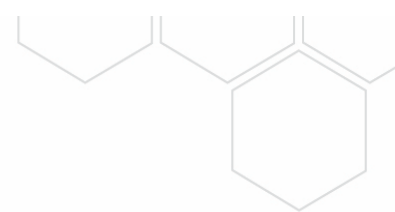
RISQUE DE TAUX DE CHANGE

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux de change.

La Société dispose d'une facilité de crédit lui permettant de conclure des opérations de contrats de change à terme. Ce montant couvre en partie les besoins potentiels de la Société au cours des 24 prochains mois. La Société surveillera de manière proactive la nécessité d'utiliser cette facilité selon les conditions du marché.

Les transactions en devises étrangères proviennent de certaines opérations de la Société et de ses filiales libellées en devises étrangères autres que leur monnaie fonctionnelle. Le tableau suivant présente un sommaire de l'exposition de la Société aux devises étrangères exprimée en dollars canadiens au 30 juin 2023 :

	Euro \$	Dollar US \$	Total \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	280 567	6 203 618	6 484 185
Créances	1 024 321	10 977 778	12 002 099
Dettes fournisseurs et charges à payer	(516 521)	(5 943 492)	(6 460 013)
Obligations locatives	–	(29 788)	(29 788)
Total	788 367	11 208 116	11 996 483



Au 30 juin 2022 :

	Euro \$	Dollar US \$	Total \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 318	1 771 702	1 783 020
Créances	1 094 565	9 622 514	10 717 079
Dettes fournisseurs et charges à payer	(646 371)	(6 132 911)	(6 779 282)
Obligations locatives	–	(51 128)	(51 128)
Total	459 512	5 210 177	5 669 689

Pour l'exercice clos le 30 juin 2023, une variation de 3 % du dollar canadien par rapport aux autres devises, en supposant que toutes les autres variables étaient demeurées inchangées, aurait entraîné une augmentation ou une diminution nette de 270 333 \$ [2022 – 131 506 \$] aux états consolidés du résultat net et du résultat global de la Société. La Société a couvert son exposition aux fluctuations de change du dollar américain, mais n'applique pas la comptabilité de couverture telle que définie dans IFRS 9.

GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont d'assurer une liquidité suffisante pour permettre le financement interne des projets d'investissement et la poursuite de ses stratégies de croissance interne combinée à des acquisitions complémentaires, de maintenir une base de capital solide afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et d'offrir un retour sur investissement à long terme à ses actionnaires.

La Société gère sa structure de capital et procède à des ajustements à la lumière des conditions économiques générales, des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société, sur approbation de son conseil d'administration, peut émettre ou rembourser une dette à long terme, émettre des actions ou entreprendre d'autres activités jugées appropriées dans certaines circonstances. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les transactions importantes hors du cours normal des affaires, y compris les propositions d'acquisitions ou d'autres investissements ou cessions importants, ainsi que les budgets annuels d'investissement et d'exploitation.

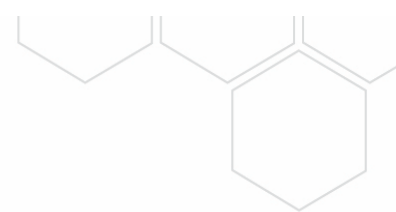
En plus de la dette et des capitaux propres, la Société peut utiliser les contrats de location comme sources supplémentaires de financement. La Société surveille les ratios d'endettement dans le cadre de la gestion des liquidités et du rendement pour les actionnaires et pour soutenir le développement futur de l'entreprise. La Société n'est pas soumise à des exigences de capital imposées par des entités externes et sa stratégie globale en matière de gestion du risque de capital demeure inchangée par rapport à l'exercice précédent.

20. INFORMATION SECTORIELLE

Le Décideur en chef de l'Exploitation de la Société analyse les informations de la Société sur deux secteurs à présenter, en fonction des produits :

- **Matériaux avancés, plastiques et produits composites :**
Fournit des produits plastiques et composites standard et personnalisés enrichis au graphène à divers clients des secteurs du transport, de l'emballage, de l'électronique et d'autres secteurs industriels.
- **Cellules de batterie :**
Fournit une batterie Li-ion améliorée au silicium-graphène pour les marchés des véhicules électriques et du stockage sur réseau

Les méthodes comptables des secteurs sont les mêmes que celles de la Société.



a) REVENUS ET CHARGES PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Exercice clos le 30 juin 2023:

	Matériaux avancés, plastiques et produits composites \$	Cellules de batterie \$	Total \$
Revenus			
Revenus de client	122 700 485	—	122 700 485
Autres revenus	1 156 686	—	1 156 686
	123 857 171	—	123 857 171
Coût des marchandises vendues et charges d'exploitation			
Coût des marchandises vendues	101 414 290	—	101 414 290
Frais de recherche et développement	3 081 753	329 965	3 411 718
Frais généraux, de vente et d'administration	19 711 923	293 127	20 005 050
Rémunération fondée sur des actions	1 118 772	—	1 118 772
Amortissement des immobilisations corporelles (production)	5 873 873	—	5 873 873
Amortissement des immobilisations corporelles (autres)	1 331 970	452 916	1 784 886
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 230 773	900	1 231 673
Écart de change	724 330	891	725 221
	134 487 684	1 077 799	135 565 483
Résultat d'exploitation	(10 630 513)	(1 077 799)	(11 708 312)
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	(131 974)	—	(131 974)
Intérêts sur emprunts bancaires et dette à long terme	(846 111)	—	(846 111)
Intérêts théoriques sur obligations locatives	(644 193)	17 518	(626 675)
Revenus d'intérêts	1 536 142	(14)	1 536 128
Quote-part de la perte de la coentreprise	(1 059 880)	—	(1 059 880)
Résultat avant impôt	(11 776 529)	(1 060 295)	(12 836 824)

Exercice clos le 30 juin 2022:

	Matériaux avancés, plastiques et produits composites	Cellules de batterie	Total
	\$	\$	\$
Revenus			
Revenus de client	92 333 826	—	92 333 826
Autres revenus	1 973 333	—	1 973 333
	94 307 159	—	94 307 159
Coût des marchandises vendues et charges d'exploitation			
Coût des marchandises vendues	82 955 562	—	82 955 562
Frais de recherche et développement	3 578 722	—	3 578 722
Frais généraux, de vente et d'administration	16 398 562	—	16 398 562
Rémunération fondée sur des actions	698 885	—	698 885
Amortissement des immobilisations corporelles (production)	5 273 039	—	5 273 039
Amortissement des immobilisations corporelles (autres)	1 341 725	—	1 341 725
Amortissement des immobilisations incorporelles	761 298	—	761 298
Écart de change	233 503	—	233 503
	111 241 296	—	111 241 296
Résultat d'exploitation	(16 934 137)	—	(16 934 137)
Profit sur cession d'immobilisations corporelles	1 923 352	—	1 923 352
Intérêts sur emprunts bancaires et dette à long terme	(608 960)	—	(608 960)
Intérêts théoriques sur obligations locatives	(610 885)	—	(610 885)
Revenus d'intérêts	458 244	—	458 244
Quote-part de la perte de la coentreprise	(744 285)	—	(744 285)
Résultat avant impôt	(16 516 671)	—	(16 516 671)

b) REVENUS PAR LOCALISATION

	2023 \$	2022 \$
Revenus *		
États-Unis	77 991 641	57 850 917
Canada	35 826 433	27 412 217
France	3 470 789	2 954 390
Suisse	1 916 924	2 524 534
Autres	4 651 384	3 565 101
Total	123 857 171	94 307 159

* Les revenus sont attribués aux pays en fonction de la localisation des clients.

c) ACTIFS À LONG TERME PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	2023 \$	2022 \$
Actifs à long terme		
Canada	77 724 624	65 578 421
États-Unis	7 602 660	7 340 391
Suisse	2 736 506	3 206 201
Total	88 063 790	76 125 013